



Union européenne Afrique  
Fonds fiduciaire pour les infrastructures



*La banque de l'UE*



Fonds fiduciaire  
UE-Afrique pour les  
infrastructures

Rapport annuel





Fonds fiduciaire  
UE-Afrique pour les  
infrastructures

Rapport annuel

---

# Table des matières

---

- 4** Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI)
- 6** Avant-propos conjoint du président de la BEI et du commissaire européen à la coopération internationale et au développement
- 8** Le FFUEAI en bref
- 13** Impact du FFUEAI : les opérations de subvention et les projets achevés qui ont changé des vies
- 20** Comment soutenir les projets énergétiques du secteur privé : comprendre et améliorer l'arbitrage risque-rendement
- 24** Résultats opérationnels
  - 25** Opérations de subvention approuvées en 2015
- 30** Description des opérations de subvention du FFUEAI approuvées en 2015
  - 30** Enveloppe régionale du FFUEAI
  - 31** Interconnexion des réseaux électriques des pays de la région des lacs équatoriaux du Nil
  - 32** Projet de développement portuaire aux Comores
  - 33** Développement d'infrastructures routières rurales (2RID)
  - 35** Projet de remise en état de l'axe routier Kagitumba-Kayonza-Rusumo
  - 36** Transports de la région du lac Victoria, phase II
  - 38** Corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud »
  - 39** Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité routière dans le corridor de Sirari : projet de remise en état des routes de l'axe Isebania-Kisii-Ahero



- 41** Enveloppe SE4ALL du FFUEAI
- 41** Projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda
- 42** Électrification durable dans le nord-ouest de la Tanzanie
- 44** Centrale hydroélectrique de Ruzizi III
- 45** Amélioration et extension du réseau de distribution de Conakry
- 46** Hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale (SHINE)
- 47** Énergie solaire panafricaine (Katsina)
  
- 48** Opérations de subvention ayant reçu une approbation de principe (à fin décembre 2015)
  
- 50** Total des décaissements sur la période 2007-2015
  
- 52** Perspectives : la réserve d'opérations
  
- 53** Observations finales du président du comité de gestion
  
- 54** Annexes
  - 55** Liste des opérations de subvention approuvées (à fin décembre 2015)
  - 58** États financiers abrégés
  - 60** Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et total des contributions reçues
  - 61** Liste des abréviations et acronymes
  - 62** Liste des pays africains admissibles



# Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI)

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) est un instrument du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures. Il a pour objectif de renforcer les investissements dans les infrastructures en Afrique subsaharienne en associant des prêts à long terme et des capitaux à risque à des aides non remboursables de la Commission européenne et d'États membres de l'UE, et ce en s'appuyant sur l'adhésion des partenaires africains aux projets financés. Les institutions européennes de financement du développement et la Banque africaine de développement apportent un savoir-faire technique et des prêts, dans le but de promouvoir la coopération.

Le FFUEAI a été créé en 2007 par la Commission européenne et plusieurs États membres de l'UE. Il fournit des subventions issues de deux enveloppes distinctes :

- **l'enveloppe régionale** (482 millions d'EUR), qui sert à promouvoir des projets régionaux d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle peut financer des projets transfrontaliers ou nationaux ayant clairement des retombées positives dans plusieurs pays. Huit des 17 subventions approuvées en 2015 sont allées à des projets régionaux ; presque toutes (sept) ont concerné le secteur des transports ;
- **l'enveloppe Énergie durable pour tous (SE4ALL)** (330 millions d'EUR), qui appuie des projets énergétiques régionaux, nationaux ou locaux visant la réalisation des objectifs de l'initiative SE4ALL. Ces objectifs sont les suivants : assurer l'accès universel à des services énergétiques modernes, doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau mondial et multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. Les neuf opérations de subvention ayant reçu un financement au titre de l'enveloppe SE4ALL en

2015 concourent toutes à la réalisation d'au moins un de ces objectifs.

Le FFUEAI peut fournir quatre types d'aide non remboursable : une assistance technique (AT), tout d'abord, pour la réalisation de travaux préparatoires (études de faisabilité, évaluation des incidences environnementales et sociales, plans d'action pour le relogement, etc.), pour la supervision des projets et pour les interventions ciblées de renforcement des capacités ; ensuite, des bonifications d'intérêt (BI) peuvent être appliquées pour permettre aux bailleurs de fonds du FFUEAI de proposer des prêts à long terme à des conditions plus avantageuses ; une troisième catégorie d'aides est celle des subventions à l'investissement (SI), des contributions non remboursables destinées à financer des composantes matérielles ou immatérielles du projet, par exemple pour réduire le coût total de l'investissement. Les subventions à l'investissement peuvent aussi financer des composantes spécifiques des projets qui ont clairement des retombées positives importantes d'un point de vue social ou environnemental ; enfin, il existe toute une gamme d'instruments financiers (IF) tels que la couverture des coûts de garantie ou d'assurance d'un prêt, la prise de participations en fonds



## Union européenne Afrique Fonds fiduciaire pour les infrastructures

propres ou en quasi-fonds propres ainsi que d'autres types d'instruments de partage des risques.

La structure de gouvernance du Fonds fiduciaire repose sur les instances suivantes.

- **Le groupe de référence du FFUEAI sur les infrastructures** : ce groupe, anciennement appelé Comité de pilotage du Partenariat (créé en 2007), donne des orientations stratégiques, notamment pour assurer une coordination efficace et des synergies entre les différentes politiques et actions menées dans les quatre secteurs d'activité du FFUEAI (transports, énergie, TIC et eau). Il est constitué de représentants de la Commission de l'Union africaine et d'États membres de l'UE. Il assure la liaison avec d'autres organismes internationaux et avec des initiatives dans le domaine des infrastructures, comme le Consortium pour les infrastructures en Afrique et l'initiative « Énergie durable pour tous ».

- **Le comité de gestion** : le comité de gestion du FFUEAI est l'instance dirigeante du Fonds fiduciaire. Son rôle est d'examiner et d'approuver les opérations de subvention, de garantir le respect de toutes les modalités, conditions et exigences relatives au financement, et d'évaluer l'efficacité et la visibilité des opérations. Il prend toutes les grandes décisions opérationnelles et il est constitué des membres suivants :

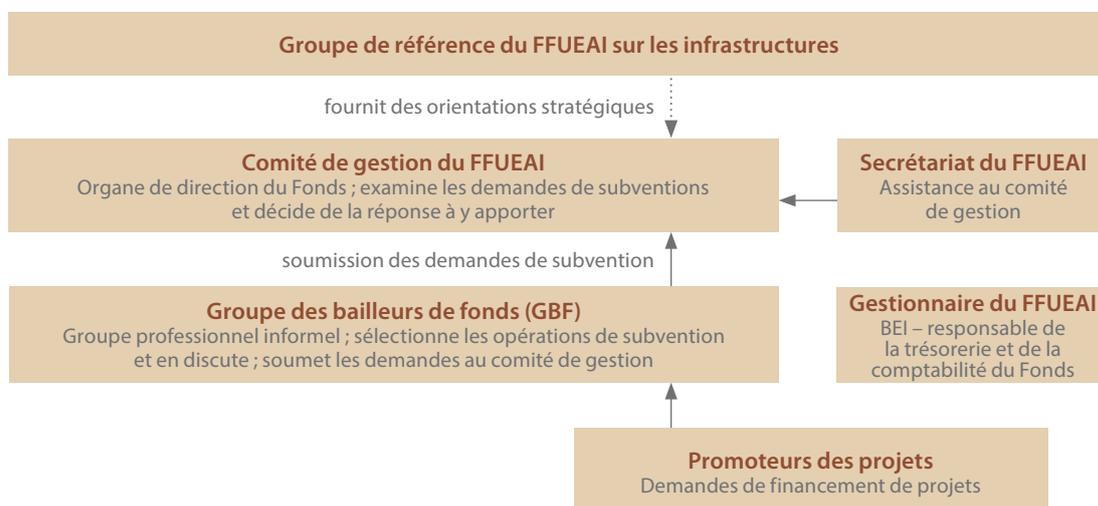
- i. des représentants de tous les donateurs du FFUEAI (c'est-à-dire la Commission européenne et douze États membres participants) : ils peuvent avoir ou non un droit de vote, selon la date de leur dernière contribution ;

- ii. le gestionnaire et le secrétariat du FFUEAI : ils n'ont ni l'un ni l'autre de droit de vote.

- **Le groupe des bailleurs de fonds (GBF)** : le GBF comprend les bailleurs de fonds des projets (institutions de financement du développement, banques, agences des États membres et autres organismes publics ayant des compétences en matière de développement international) nommés par les donateurs et la Commission européenne. Les bailleurs de fonds examinent toutes les demandes de subvention avant qu'elles ne soient soumises au comité de gestion pour approbation.

- **Le gestionnaire du Fonds** : le gestionnaire (la BEI) est chargé de la gestion financière, de la comptabilité et des opérations de trésorerie du Fonds.

- **Le secrétariat** : le secrétariat assiste le comité de gestion dans l'exercice de ses fonctions. Il veille au fonctionnement efficace et effectif du Fonds, assure la liaison avec le GBF et coordonne l'ensemble du processus de gouvernance du FFUEAI. En outre, il fait office de point de contact permanent pour les parties prenantes intéressées par les activités du Fonds.



## Avant-propos conjoint

# du président de la BEI et du commissaire européen à la coopération internationale et au développement

### Mobiliser des financements supplémentaires pour relever les défis mondiaux les plus urgents

L'Union européenne est le premier donateur d'aide au développement au monde. Ses États membres se sont engagés à accroître leur aide publique au développement, et la Commission européenne comme la Banque européenne d'investissement (BEI) ont prévu de renforcer leur coopération avec le secteur privé pour mobiliser des financements supplémentaires en faveur du développement afin de soutenir des investissements dans des secteurs essentiels, tels que les infrastructures et l'énergie.

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) contribue depuis de nombreuses années à mobiliser un volume important de financements supplémentaires en faveur de projets d'infrastructure clés en Afrique subsaharienne, en particulier dans les secteurs de l'accès à l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des services de communication.

L'investissement dans les infrastructures est essentiel pour favoriser une croissance durable et inclusive et pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies en septembre 2015. En période de faible croissance économique, les finances publiques ont peu de

marge de manœuvre. L'utilisation la plus efficace des financements publics consiste donc à catalyser les investissements privés grâce aux banques multilatérales de développement (BMD). Ce panachage des subventions avec les financements des BMD a contribué à démultiplier les investissements dans les infrastructures dans le monde entier, y compris en Afrique subsaharienne. C'est précisément l'objet du FFUEAI.

À ce jour, le FFUEAI a généré 8,9 milliards d'EUR d'investissements, à partir d'un montant de subventions de 456 millions d'EUR. Ces investissements ont ciblé des projets relatifs à la fourniture de services collectifs faisant une réelle différence dans la vie des gens, comme l'accès à l'électricité, à l'eau potable, aux technologies de l'information et de la communication et à des infrastructures de transport modernes. Rien qu'en 2015, le FFUEAI a approuvé l'octroi d'un soutien à six projets du secteur des transports dans certaines des régions d'Afrique subsaharienne les plus isolées et les plus vulnérables, comme le nord du Nigeria ou le Soudan du Sud. L'enveloppe Énergie durable pour tous (SE4ALL) a rencontré un certain succès depuis sa création en 2013, deux tiers de ses ressources ayant déjà été affectées. Plusieurs opérations de subvention du FFUEAI ont apporté des financements via cet instrument, et la promotion de l'investissement privé dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique porte ses fruits.

L'importance du soutien apporté au développement économique régional, qui est essentiel pour remédier aux problèmes sociaux et environnementaux,



est mise en avant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La mise en place de partenariats avec, et entre, les groupes économiques régionaux sera primordiale dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable. Toutefois, la nature transversale et interconnectée des ODD nécessite un engagement au niveau mondial et une contribution des parties prenantes au-delà des États, des organisations internationales de la communauté des acteurs reconnus dans le secteur du développement.

L'énergie, le climat et la lutte contre la pauvreté ont été les principaux thèmes abordés lors de la COP21 qui s'est tenue à Paris en décembre dernier, à l'occasion de laquelle 195 pays ont adopté le premier accord mondial juridiquement contraignant sur le climat. L'UE s'engage avec détermination à soutenir l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets dans les pays en développement. La BEI collabore étroitement avec les

bailleurs de fonds du FFUEAI, avec des banques multilatérales et bilatérales de développement, ainsi qu'avec des investisseurs privés pour augmenter les investissements liés au climat. Atténuer les risques climatiques est l'une des grandes priorités de la BEI. Celle-ci s'est en effet engagée à relever son objectif relatif à l'action en faveur du climat en proportion de ses financements dans les pays vulnérables et les pays en développement à au moins 35 %, un niveau bien supérieur à l'objectif global de 25 % minimum pour son action en faveur du climat. Aux côtés d'une vingtaine d'institutions multilatérales, bilatérales, nationales ou commerciales de financement, la BEI adhère aux Principes d'intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières.

Nous attendons tous deux avec impatience de voir les résultats d'une nouvelle année fructueuse, au cours de laquelle le FFUEAI apportera son soutien à des projets qui améliorent durablement le quotidien et les opportunités en Afrique subsaharienne.

**Neven Mimica,**  
Commissaire à la coopération internationale  
et au développement  
Commission européenne  
Donateur fondateur

**Werner Hoyer,**  
Président  
Banque européenne d'investissement  
Gestionnaire du FFUEAI

## Le FFUEAI en bref

Depuis sa création, le FFUEAI a approuvé 104 opérations de subvention à l'appui de 77 projets en Afrique, pour un montant total de 654,9 millions d'EUR<sup>1</sup>.

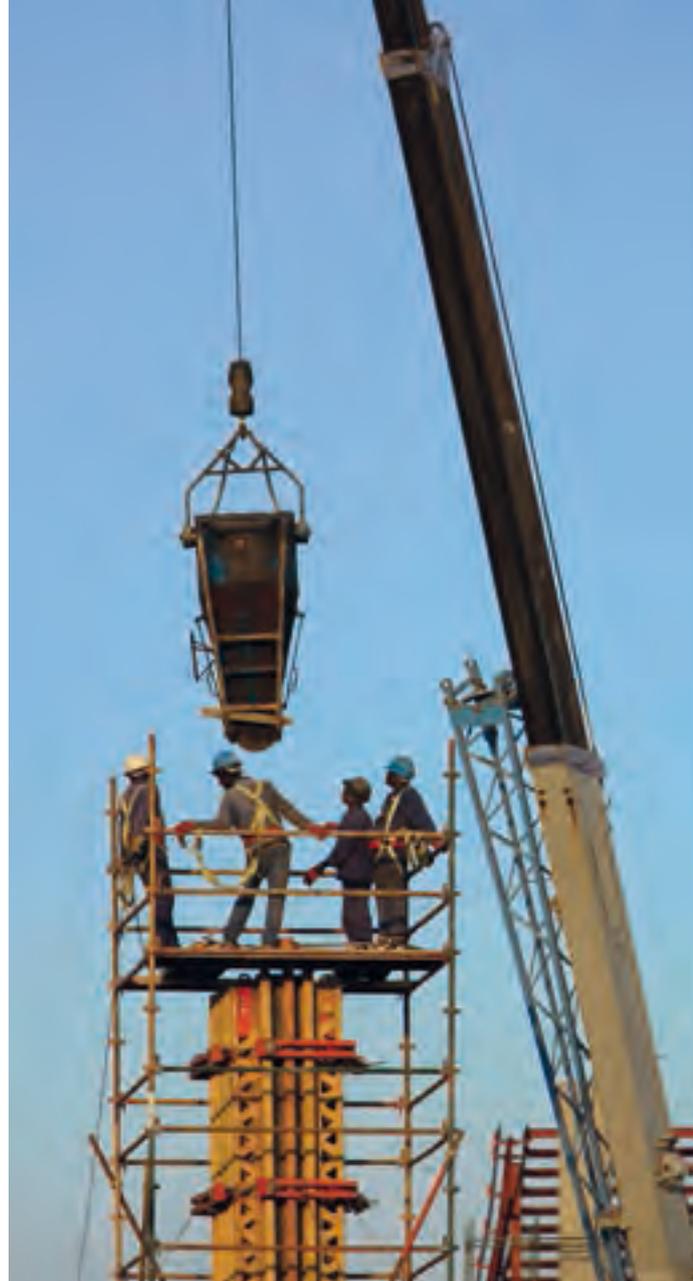
L'essentiel des subventions est allé à des projets en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, ces deux régions représentant près de 80 % des opérations et 85 % de la valeur totale des subventions.

Soixante-neuf opérations de subvention – soit plus de la moitié –, d'un montant total de 456 millions d'EUR, ont appuyé des projets qui, depuis lors, sont devenus opérationnels ou ont atteint la phase d'investissement. Le coût total de ces projets est évalué à 8,9 milliards d'EUR, ce qui représente 19,5 fois la valeur des subventions accordées par le FFUEAI. Le groupe des bailleurs de fonds (GBF) a financé environ la moitié de ce montant, soit 10 fois le volume des subventions.

Région principale <sup>2</sup>	Montant de la subvention (en EUR)	% du montant	Nombre de subventions
Afrique centrale	20 702 100	3,2	5
Afrique subsaharienne	33 800 000	5,2	7
Afrique australe et océan Indien	43 603 233	6,7	10
Afrique de l'Ouest	173 193 989	26,4	32
Afrique de l'Est	383 566 953	58,6	50
<b>Total</b>	<b>654 866 275</b>	<b>100,0</b>	<b>104</b>

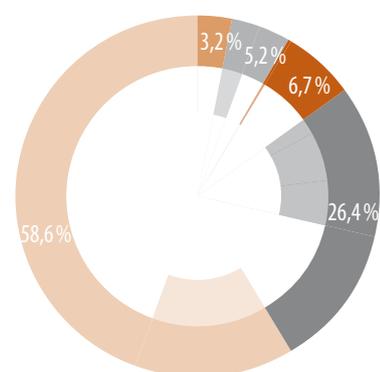
<sup>1</sup> Net des annulations.

<sup>2</sup> Pour la liste des pays de chaque région, voir l'annexe.



### Approbations du FFUEAI par RÉGION principale (en cumulé, en % du montant)

(le cercle intérieur représente la part de SE4All)



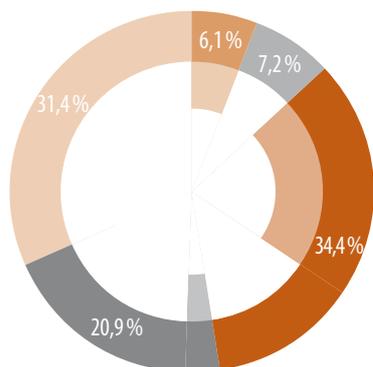
- Afrique centrale
- Afrique subsaharienne
- Afrique australe et océan Indien
- Afrique de l'Ouest
- Afrique de l'Est



L'essentiel des subventions du FFUEAI (34,4 %) a pris la forme de subventions à l'investissement. Cette catégorie, qui ne représentait que 20,2 % des opérations en 2014, a remplacé les bonifications d'intérêt à la tête du classement. Cette évolution s'explique par le volume important de subventions à l'investissement approuvées en 2015, soit 116,9 millions d'EUR ou 83,6 % du montant des subventions approuvées au cours de l'année.

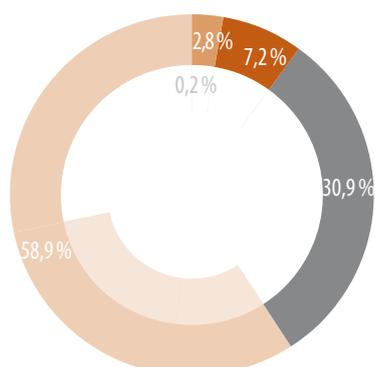
En 2015, le FFUEAI a soutenu des projets dans les secteurs de l'énergie et des transports. Ce sont les secteurs qui ont le plus bénéficié des interventions du Fonds depuis sa création : ensemble, ils représentent près de 90 % du montant total des subventions.

**Approbations du FFUEAI par TYPE de subvention (en cumulé, en % du montant)** (le cercle intérieur représente la part de SE4All)



■ Instrument financier ■ Subvention directe  
 ■ Subvention à l'investissement ■ Assistance technique  
 ■ Bonification d'intérêt

**Approbations du FFUEAI par SECTEUR (en cumulé, en % du montant)** (le cercle intérieur représente la part de SE4All)



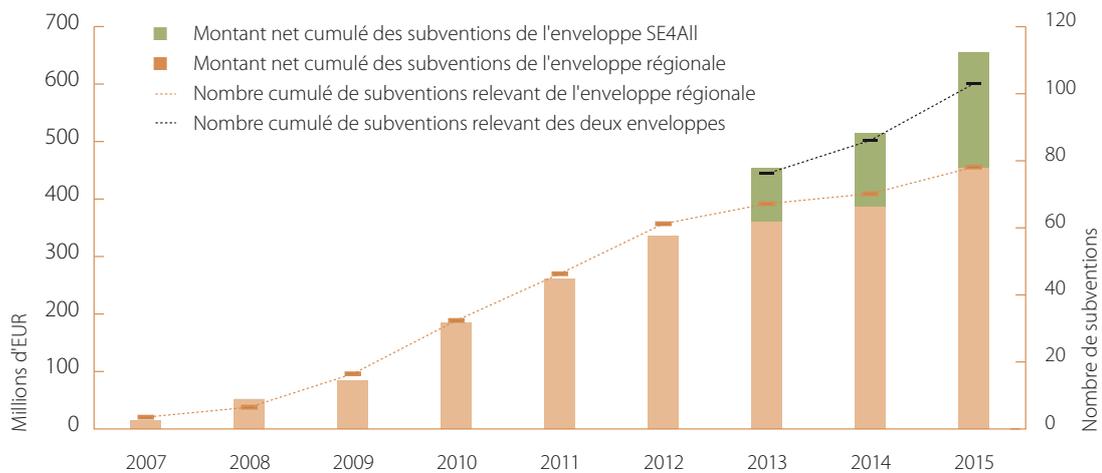
■ Multisectoriel ■ TIC ■ Eau  
 ■ Transports ■ Énergie

Type de subvention	Montant de la subvention (en EUR)	% du montant	Nombre de subventions
Instrument financier	40 000 000	6,1	2
Subvention directe	46 915 984	7,2	4
Subvention à l'investissement	225 290 000	34,4	18
Assistance technique	136 820 120	20,9	62
Bonification d'intérêt	205 840 170	31,4	18
<b>Total</b>	<b>654 866 275</b>	<b>100,0</b>	<b>104</b>

Secteur	Montant de la subvention (en EUR)	% du montant	Nombre de subventions
Multisectoriel	1 300 000	0,2	2
TIC	18 347 737	2,8	6
Eau	47 100 000	7,2	7
Transports	202 455 042	30,9	29
Énergie	385 663 496	58,9	60
<b>Total</b>	<b>654 866 275</b>	<b>100,0</b>	<b>104</b>



Le nombre comme le volume des subventions approuvées en 2015 ont été bien supérieurs à la moyenne des cinq dernières années, ce qui porte le montant total cumulé des opérations de subvention approuvées à 654,9 millions d'EUR : 454,1 millions d'EUR au titre de l'enveloppe régionale (depuis 2007) et 200,8 millions d'EUR au titre de l'enveloppe SE4ALL (depuis juillet 2013).



Les projets soutenus par le FFUEAI constituent une contribution importante à la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique subsaharienne. En effet, ils offrent aux populations un accès à l'électricité, à l'eau potable, à des technologies d'information et de communication de pointe, et à des infrastructures de transport modernes. Les projets approuvés jusqu'à présent devraient avoir les résultats suivants :

- 6,9<sup>GW</sup>** d'électricité supplémentaire produite à partir de sources d'énergie renouvelables,
- 18 799<sup>km</sup>** de lignes de transport ou de distribution installées ou modernisées,
- 1 851<sup>km</sup>** de routes construites ou rénovées,
- 627 500** ménages ayant accès à une eau potable saine,
- 11 930<sup>km</sup>** de câbles internet installés<sup>3</sup>,
- 3 114** emplois directs permanents créés,
- 48 462** emplois générés au cours de la phase de construction.

<sup>3</sup> Déjà réalisés.



## Le FFUEAI et le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA)



Le Programme de développement des infrastructures en Afrique est un programme dirigé par des partenaires africains et destiné à combler le déficit d'infrastructures – une action essentielle pour la transformation de l'Afrique –, en réalisant des infrastructures prioritaires à l'échelle régionale et continentale dans les secteurs des transports, de l'énergie, des ressources en eau transfrontalières et des TIC. L'amélioration des infrastructures facilitera la progression des échanges régionaux et internationaux, réduira le coût des transactions commerciales et renforcera la compétitivité des pays d'Afrique sur le continent comme dans l'économie mondiale ; elle servira en outre de catalyseur de la transformation économique de l'Afrique, de sa diversification et de sa croissance durable et inclusive.

L'enveloppe régionale du FFUEAI est étroitement alignée sur les objectifs du PIDA et elle favorise les projets d'infrastructure ayant une dimension transfrontalière ou un effet positif clair à l'échelle régionale, notamment pour ceux qui relèvent du plan d'action prioritaire du PIDA. Depuis la création du Fonds en 2007, 49 des 104 opérations de subvention approuvées ont appuyé les objectifs du PIDA, et 35 projets ont bénéficié d'un soutien. Presque toutes ces opérations de subvention (48 sur les 49 opérations) relèvent de l'enveloppe régionale, bien que les projets conformes aux objectifs du PIDA pour le secteur

énergétique puissent aussi être admissibles au titre de l'enveloppe SE4All, créée en 2013. En effet, plus de la moitié (57 %) des opérations de subvention approuvées au titre de l'enveloppe régionale soutiennent directement des projets du PIDA ; elles représentent un peu plus de 64 % en termes de montant (291,9 millions d'EUR). La plupart de ces projets relèvent des secteurs des transports et de l'énergie.

Ce soutien a permis de faire progresser la mise en place d'infrastructures pouvant susciter des

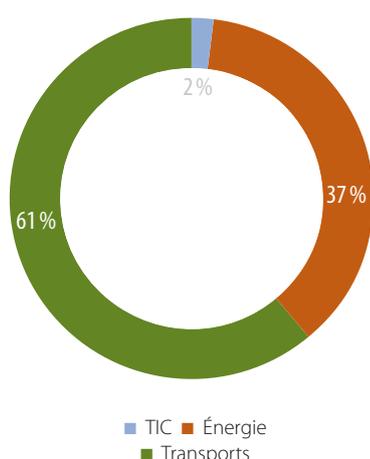
changements profonds, notamment des systèmes d'échange d'énergie électrique à l'échelle régionale, dans le but de faciliter l'interconnexion et de favoriser l'intégration régionale. Par exemple, le corridor nord-sud de transport d'électricité et le corridor ouest-africain de transport d'électricité sont deux priorités du PIDA, dans le secteur énergétique, qui ont bénéficié du soutien du FFUEAI. Dans ce dernier cas, les chefs d'État de la CEDEAO se sont réunis il y a dix ans et ont convenu de développer un marché régional ouest-africain pour l'électricité, dans le cadre du Système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (West African Power Pool, WAPP). Le FFUEAI a aidé le WAPP non seulement pour l'Actualisation du schéma directeur du WAPP (que nous mentionnons parmi les exemples de réussite, dans la partie sur l'impact du FFUEAI), mais aussi dans le cadre d'autres étapes en amont, en soutenant le projet de Réglementation du secteur de l'électricité dans la CEDEAO et les études de faisabilité CLSG pour la ligne de transport d'électricité reliant la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra

Leone et la Guinée (CLSG). Le soutien apporté par le FFUEAI à cette ligne du corridor ouest-africain de transport d'électricité se poursuit avec une opération d'assistance technique relative à des études préparatoires et à une évaluation des incidences environnementales et sociales, jusqu'à la passation des marchés et la réalisation, avec le financement des études d'ingénierie demandées par le maître d'ouvrage et une bonification d'intérêt. Le WAPP est aussi une bonne illustration du rôle joué par le FFUEAI pour faciliter la collaboration entre un grand nombre de bailleurs de fonds.

Le soutien du FFUEAI aux projets du PIDA s'est poursuivi en 2015, près de 72 millions d'EUR ayant été approuvés durant l'année, pour un total de sept opérations de subvention liées au PIDA. La majorité (six) de ces opérations de subvention relèvent de l'enveloppe régionale et concernent des projets du PIDA dans le secteur des transports ; la septième relève du secteur énergétique et de l'enveloppe SE4ALL.

### Opérations de subvention approuvées à l'appui des projets du PIDA :

(en cumulé, en % du montant)



Secteur	Montant net de la subvention	% du montant total	Nombre d'opérations de subvention
TIC	6 204 962	2 %	2
Énergie	111 354 609	37 %	22
Transports	185 325 042	61 %	25
<b>TOTAL</b>	<b>302 884 613</b>	<b>100 %</b>	<b>49</b>



# Impact du FFUEAI : les opérations de subvention et les projets achevés qui ont changé des vies

Rome ne s'est pas construite en un jour. On pourrait dire la même chose d'une centrale hydroélectrique ou d'un port. Un projet d'infrastructure complexe ou de grande envergure nécessite souvent plusieurs années pour être réalisé.

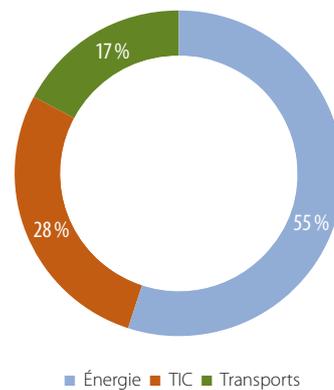
C'est pourquoi la plupart des opérations de subvention du FFUEAI qui ont été achevées sont des opérations d'assistance technique ayant soutenu des projets à un stade précoce en finançant, par exemple, des études de faisabilité pour définir, préparer et mettre en place le projet.

**D**epuis la création du Fonds, 18 opérations de subvention et huit projets ont été menés à terme. Quelque 37,5 % du nombre de projets achevés et 55 % des opérations de subvention achevées concernent le secteur énergétique, alors que le secteur des transports représente 25 % des projets et 17 % des subventions.

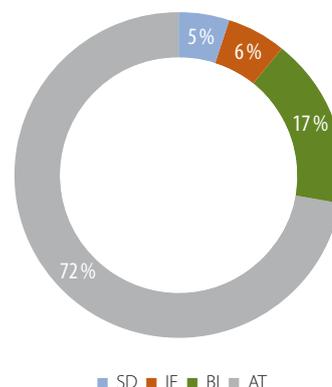
Les projets qui ont trait aux technologies de l'information et de la communication sont généralement plus rapides à mettre en œuvre. En effet, 37,5 % des projets achevés relèvent du secteur des TIC, alors qu'ils ne représentent que 8 % du nombre d'opérations approuvées.

Dans le secteur de l'eau, les sept opérations de subvention, qui soutiennent quatre projets en tout, sont toujours en cours.

Opérations de subvention achevées, par secteur (en % du nombre d'opérations)



Opérations de subvention achevées, par type de subvention (en % du nombre d'opérations)



Grâce au soutien du FFUEAI, des projets ont pu être réalisés pour favoriser le développement économique de l'Afrique subsaharienne et faire une véritable différence dans la vie des gens. Voici quelques exemples de projets réussis.



## Le FFUEAI connecte l'Afrique

<b>Projet</b>	<b>Câble sous-marin des Seychelles</b>	<b>Projet</b>	<b>Raccordement d'un câble sous-marin en Mauritanie</b>
<b>Pays</b>	Seychelles	<b>Pays</b>	Mauritanie
<b>Bailleur principal</b>	BEI	<b>Bailleur principal</b>	BEI
<b>Subvention</b>	SD de 4 millions d'EUR	<b>Subvention</b>	BI de 1,62 million d'EUR

Le projet de câble sous-marin est-africain des Seychelles (SEAS) a permis de réaliser la première liaison par câble sous-marin à fibre optique entre le continent africain et l'archipel des Seychelles. Grâce au projet, le nombre d'abonnés à Internet aux Seychelles a presque quadruplé entre 2010 et 2014. L'utilisation d'Internet est passée à 54 % de la population (contre 41 % en 2010). Le promoteur, la société Seychelles Cable Systems Company Limited (SCSCL), est un partenariat public-privé entre Airtel, Cable & Wireless Seychelles (CWS) et l'État seychellois. Le câble, d'une longueur totale de 1 930 km, a raccordé Beau Vallon le 27 mai 2012, jour de son inauguration en présence du président de la République des Seychelles.

D'une valeur de 27,2 millions d'EUR, le projet a été financé à 40 % par des fonds propres et à 60 % par des prêts à long terme de la BEI et de la BafD. La subvention directe du FFUEAI a été utilisée par l'État seychellois pour acquérir une participation dans SCSCL. Les recettes perçues par l'État grâce aux dividendes de cette participation seront affectées à la fourniture d'un accès Internet gratuit aux établissements scolaires et hospitaliers et à d'autres services sociaux.

*Africa Coast to Europe* ou ACE est un câble sous-marin à fibre optique de 17 000 km de long qui relie l'Europe à une vingtaine de pays de la côte ouest de l'Afrique. Le projet du FFUEAI a permis à la Mauritanie de se raccorder au câble et d'accéder pour la première fois au réseau mondial à large bande, améliorant ainsi la connectivité internationale du pays et offrant à ses utilisateurs de nouvelles possibilités d'accès à Internet, à un moindre coût. Auparavant, la connexion à Internet n'était possible que par liaison satellite. La réalisation du projet a commencé début 2010 et le raccordement est devenu effectif trois ans après seulement, à la fin de 2012.

La bonification d'intérêt accordée par le FFUEAI a été utilisée pour réduire la charge de la dette de l'État mauritanien vis-à-vis du prêt de la BEI, conformément aux exigences officielles en matière de soutenabilité de la dette ; le prêt a financé 35 % de la participation de la Mauritanie au capital d'International Mauritania Telecom (IMT), l'opérateur qui gère la connexion au câble.

## Qu'est-il advenu du ... projet EASSy ?

Approuvée en 2007, l'opération d'assistance technique en faveur du Réseau de câbles sous-marins d'Afrique de l'Est (EASSy) a été l'une des premières subventions du FFUEAI à être approuvées et le projet a été l'un des premiers à être achevés.

Inauguré en 2010, ce câble à fibre optique de 10 000 km de long raccorde plusieurs pays situés le long de la côte est-africaine, du Soudan à l'Afrique du Sud, à l'Internet à large bande. Le projet a remporté en 2010 le prix « Infrastructure Investment Award » d'Africa Investor.

Pour répondre à la demande d'une capacité renforcée et à l'expansion continue de la transmission de données en Afrique, le câble a depuis été mis à niveau plusieurs fois par Alcatel-Lucent afin d'augmenter son débit. Le nombre d'utilisateurs d'Internet a par ailleurs progressé de 64 %, passant de 35 millions de personnes en 2007 à 57,5 millions de personnes en 2012<sup>4</sup>.

En janvier 2014, Alcatel a annoncé qu'elle prévoyait de porter le débit du câble à 100 gigabits par seconde (Gbit/s) afin d'accroître encore la capacité du réseau.

<sup>4</sup> Câble sous-marin est-africain des Seychelles inclus.





## Le FFUEAI a contribué à la modernisation de l'une des plus grandes plaques tournantes du transport en Afrique centrale

Projet	<b>Port de Pointe-Noire</b>
Pays	Congo
Bailleur principal	AFD
Bailleur principal	BI de 6,6 millions d'EUR + AT de 2 millions d'EUR

Le « programme d'investissements prioritaires » du port de Pointe-Noire concerne une série de travaux, d'un coût total de 128 millions d'EUR, visant à accroître le trafic du port. Il lui permettrait ainsi d'accueillir des navires plus gros, à plus fort tirant d'eau, et d'augmenter ses capacités de manutention et de stockage. Ce programme, financé par des prêts à long terme de l'AFD, de la BEI, de la Banque de développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et par les ressources propres du promoteur Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), comprend la reconstruction des quais, l'extension de la digue, des travaux de dragage, des travaux d'adduction d'eau et d'électricité, et l'acquisition de remorqueurs et de patrouilleurs. Dans le cadre du prêt de l'AFD destiné au financement des travaux de rénovation (construction d'une berme de protection, extension du brise-lames extérieur, rénovation et extension des quais, travaux de dragage), le FFUEAI a accordé une bonification d'intérêt pour permettre à l'emprunteur de bénéficier d'un taux d'intérêt réduit, conformément aux

exigences officielles en matière de soutenabilité de la dette.

Au moment de l'achèvement de l'ensemble des travaux en 2014, le trafic portuaire avait considérablement augmenté : par rapport à 2008, le volume des marchandises avait augmenté de 45 % (8,6 millions de tonnes en 2014, contre 5,9 millions en 2008) et le trafic de conteneurs avait plus que doublé (620 000 équivalents vingt pieds en 2014, contre 266 000 en 2008). Des travaux de nettoyage sont en cours pour remédier à une pollution accidentelle causée lors d'une opération de dragage ; ils devraient s'achever d'ici fin 2016.

Le projet bénéficie en outre d'une subvention d'assistance technique pour les activités en cours visant à renforcer les capacités du PAPN en matière de gestion environnementale du port.

Ce projet est un bon exemple de collaboration entre le secteur public et le secteur privé, en vertu de laquelle les deux partenaires partagent les risques. Le programme de travaux publics de 128 millions d'EUR relatif au port de Pointe-Noire est complété par un programme d'investissement de plus de 200 millions d'EUR mis en œuvre par le concessionnaire privé, lequel est responsable de la rénovation du terminal à conteneurs (plateforme de transbordement et équipements de manutention). L'implication du partenaire privé devrait renforcer encore davantage les capacités du port.



## Le FFUEAI a contribué au développement du réseau électrique d'Afrique de l'Ouest

Projet	<b>Actualisation du schéma directeur du WAPP</b>
Pays	Afrique de l'Ouest
Bailleur principal	BEI
Subvention	AT de 1,45 million d'EUR

Le secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest a, dans une large mesure, été façonné par le Système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (WAPP), une institution spécialisée de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le WAPP opère dans l'intérêt général du réseau électrique régional ouest-africain, dans le but de garantir un approvisionnement électrique fiable dans toute la région.

Le FFUEAI a financé l'assistance technique qui a permis d'actualiser le schéma directeur du WAPP de 2003, notamment en réalisant une étude économique, des études relatives à la stabilité des réseaux, ainsi qu'une analyse environnementale et financière. L'opération d'AT s'est achevée en 2012 et le résultat

de ce travail, le schéma directeur actualisé, est un document de référence essentiel, qui donne aux parties prenantes une vision globale, claire et cohérente du développement futur du secteur de l'électricité dans la région. Le schéma directeur facilite la prise de décision ainsi que la stratégie globale et le cadre de préparation et de réalisation de l'ensemble des projets prioritaires du WAPP sur le marché ouest-africain de l'énergie. Les projets prioritaires répertoriés et inclus dans le programme d'infrastructures actuel du WAPP concernent notamment la construction et l'interconnexion de 16 000 km de lignes de transport d'électricité et la réalisation de projets dans le domaine de l'hydroélectricité (7 092 MW) et des énergies renouvelables (800 MW) sur la période 2012-2025.

Plusieurs de ces projets bénéficiaires d'une AT financée par le FFUEAI – dont beaucoup bénéficient aussi d'une subvention du FFUEAI – ont déjà vu le jour et sont représentatifs de l'ensemble de la chaîne de valeur : de la production d'électricité (comme le projet « Mount Coffee », financé par la BEI, qui est présenté plus en détail ci-après) au transport d'électricité (par exemple, les projets « Interconnexion CLSG » ou « Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou », financés par l'AFD et la BEI) et la distribution (projet « Amélioration de l'accès à l'énergie pour le Liberia », financé par la BAfD).

Projet	<b>Réglementation du secteur de l'électricité dans la CEDEAO</b>
Pays	Afrique de l'Ouest
Bailleur principal	AFD
Subvention	AT de 1,7 million d'EUR

Ce projet, financé par l'AFD, la CEDEAO et les opérateurs d'électricité de leurs États membres, a contribué à la création d'une autorité de régulation pour le secteur de l'électricité de la région de la CEDEAO, étant donné que le programme d'infrastructures du WAPP ne peut être mis en œuvre avec succès sans le soutien d'un tel organisme. La mission de l'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO (ARREC) est de renforcer les échanges transfrontaliers et de soutenir les autorités nationales de régulation dans la mise en place de tarifs

d'échange internationaux. Cela devrait faciliter le règlement des conflits liés aux échanges transfrontaliers d'électricité, améliorer la politique et la planification énergétiques, ainsi que la réglementation technique et l'intégration du secteur énergétique régional ; le projet devrait en outre favoriser la mise en œuvre de projets régionaux relatifs à la production et au transport d'électricité.

L'ARREC a démarré ses activités dans ses locaux d'Accra en novembre 2010 et elle a utilisé la subvention d'AT du FFUEAI pour mettre en place ses premières activités de régulation. Celles-ci couvrent l'étalonnage régional du secteur de l'électricité, l'assistance à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) en vue d'améliorer les échanges transfrontaliers, l'appui aux autorités de réglementation nationales dans la mise en place de tarifs d'échange internationaux, et le règlement des conflits. La subvention a en outre financé une partie des coûts de personnel et les ateliers organisés dans les États membres de la CEDEAO.

## Qu'est-il advenu du ... parc éolien du lac Turkana (Kenya) ?

Le projet phare du FFUEAI a débuté en juillet 2015, en présence du président Kenyatta.



Le plus grand parc éolien d'Afrique aura une capacité prévue de 310 MW (voir le rapport annuel 2014 pour plus d'informations). Ce projet devrait fournir de l'électricité au réseau national d'ici la fin de 2016 (avec 76 MW installés) et il atteindra sa pleine capacité mi-2017.



Projet

### Centrale hydroélectrique de Mount Coffee

Pays

Liberia

Bailleur principal

BEI

Subvention

AT de 1,5 million d'EUR

La rénovation d'une centrale hydroélectrique à l'arrêt, celle de Mount Coffee, sur la rivière Saint-Paul, à environ 27 km au nord-est de Monrovia, est classée prioritaire au titre du programme d'infrastructures du WAPP ; l'objectif est d'obtenir une capacité de 80 MW d'hydroélectricité d'origine renouvelable dans le cadre d'un programme de plus grande ampleur, largement financé par des donateurs, et qui porte sur la réélectrification post-conflit de Monrovia. Le projet prévoit notamment la reconstruction du réservoir et des deux lignes de transport d'électricité desservant Monrovia, à partir des infrastructures existantes (barrages, déversoirs et structures en béton) d'une ancienne centrale électrique ;

il s'agit donc d'un projet de développement de l'hydroélectricité à moindre coût pour le Liberia.

Le WAPP a utilisé la subvention d'AT du FFUEAI pour financer les services d'un bureau d'études chargé de réaliser des études techniques détaillées, la préparation du dossier d'appel d'offres ainsi qu'une évaluation des incidences environnementales et sociales et un plan de réinstallation des populations déplacées. Tous les rapports ont été reçus et les activités financées par l'opération de subvention achevées en mars 2014. En ce qui concerne l'évaluation des incidences environnementales et sociales et le plan de réinstallation, le processus de validation des éléments livrables a rassemblé plusieurs parties prenantes des secteurs de l'énergie, de la protection de l'environnement et de la gestion du territoire au Liberia, ainsi que de la société civile. Cette étroite collaboration a permis la délivrance du permis environnemental relatif au projet, ainsi que l'octroi de financements à des conditions de faveur et de subventions, grâce auxquels la réalisation du projet a pu avancer.

Malgré des retards causés par l'épidémie d'Ebola, à la fin de 2015, la réalisation avait bien progressé. Seul l'un des huit contrats restait à attribuer, tandis que les autres avaient atteint les stades de la conception et de la fabrication.



## Comment soutenir les projets énergétiques du secteur privé : comprendre et améliorer l'arbitrage risque-rendement

La coopération au développement a beaucoup évolué ces 50 dernières années.

Elle inclut désormais de nombreux acteurs, en plus des États, notamment parce que les pays bénéficiaires ont entrepris, ces dix dernières années, de créer un climat propice aux investissements du secteur privé. Toutefois, le secteur privé est un terme générique qui recouvre toutes sortes d'entités, du travailleur indépendant à la multinationale. Il peut aussi désigner une entité intermédiaire : une entreprise créée par des investisseurs pour réaliser un investissement spécifique.

La question est de savoir comment le secteur public et le secteur privé peuvent coopérer efficacement pour favoriser le développement, et en particulier, comment une contribution du secteur public à un projet particulier peut accroître son impact sur le développement et faire converger les intérêts de ces deux secteurs. Du point de vue du donateur comme de celui du bénéficiaire, collaborer avec le secteur privé est un défi, et une telle collaboration soulève des questions en matière de transparence et de responsabilité à l'égard du public, même si elle offre la possibilité de renforcer l'impact de l'aide publique au développement. La question de la mesure des résultats est donc au cœur des préoccupations.

Le domaine couvert par le FFUEAI dans lequel le secteur privé peut s'engager le plus facilement est celui de l'énergie (hormis celui des TIC que le FFUEAI a soutenu très tôt), en particulier depuis la création de l'enveloppe SE4ALL en 2013.



# Exemples de projets énergétiques soutenus par le FFUEAI et impliquant le secteur privé

Un **partenariat public-privé (PPP)** est généralement défini comme un contrat à long terme entre le secteur privé et le secteur public dans le cadre duquel l'opérateur privé est chargé de fournir un bien ou un service collectif, tout en assumant des risques importants, contre une rémunération basée sur les résultats. Les PPP peuvent être mis en place pour différentes raisons. La clé de leur réussite est la bonne répartition de risques bien définis entre les deux parties, ce qui rend nécessaires, d'un côté comme de l'autre, la réalisation d'études poussées et de qualité, et la fourniture de prestations de conseil.

## Modernisation et extension de la centrale hydroélectrique de Bumbuna en Sierra Leone – Prestation de conseil au partenaire public d'un PPP

La centrale hydroélectrique de Bumbuna est une installation existante à capitaux publics, située en Sierra Leone. Elle a été achevée en 2009 et sa capacité est de 50 MW. Bien que sa construction ait commencé dans les années 1970, elle a été interrompue et retardée par la guerre civile qu'a connue le pays. La phase II fera passer la capacité de production d'électricité de 50 MW à 252 MW ; elle permettra de réaliser une nouvelle ligne de transport d'électricité reliant Bumbuna à Freetown ainsi qu'un raccordement au projet de pool d'énergie ouest-africain et aux lignes nationales de transport d'électricité. Cette augmentation finale de 200 MW de la production d'électricité représente une hausse de 100 % de la capacité nationale de production actuelle.

Le projet sera réalisé par Joule Africa, un promoteur de projets du secteur privé, en qualité de producteur d'électricité indépendant (PEI), avec un retour sur investissement lié à la vente d'électricité à la compagnie de distribution d'énergie, en vertu d'un contrat d'achat d'électricité sur 25 ans.

Au cours des cinq dernières années, Joule Africa et son ancien partenaire, Endeavor Energy, ont réalisé des

études de faisabilité et de conception, des études géotechniques et des évaluations des incidences environnementales et sociales. Pour aider les autorités publiques de la Sierra Leone à évaluer les études et les plans proposés, l'opération d'AT du FFUEAI finance la prestation de conseils techniques, financiers, juridiques et environnementaux à leur intention, ainsi que des services de conseil en assurance. Les pouvoirs publics disposent ainsi de l'expertise nécessaire pour collaborer avec Joule Africa. La construction devrait démarrer en 2017, et les capacités supplémentaires de 202 MW devraient être mises en service dans leur totalité en 2021.

Les projets d'hydroélectricité au fil de l'eau de Ruzizi III (RDC, Burundi, Rwanda) et des chutes de Rusumo (Burundi, Rwanda, Tanzanie) sont aussi réalisés en tant que PPP, dans le cadre desquels le FFUEAI finance les études approfondies exigées ainsi que la prestation de conseils juridiques, financiers et relatifs à la passation des marchés aux pouvoirs publics, tout en comblant le déficit de financement du projet de centrale hydroélectrique lui-même ou des lignes de transport d'électricité qui le desservent.

# Dispositif d'atténuation du risque géothermique – Influencer directement sur l'arbitrage risque-rendement

Le Rift est-africain est une vallée qui s'est formée à l'endroit où la plaque africaine se divise en deux nouvelles plaques. Une telle zone active sur le plan géologique est une source prometteuse d'énergie géothermique, étant donné que les températures souterraines les plus élevées peuvent être relativement proches de la surface. Le potentiel géothermique de la vallée du Rift est évalué à 15 000 MW, soit l'équivalent de plus du double de la capacité actuelle des centrales électriques d'Afrique de l'Est. Cela étant, l'essentiel du potentiel de la région reste inexploité, les activités de forage requises pour trouver les meilleures sources d'énergie géothermique nécessitant la réalisation de forages profonds, ce qui représente un coût élevé et comporte un important risque de prospection. Le dispositif d'atténuation du risque géothermique pour l'Afrique orientale (GRMF), qui couvre 11 pays d'Afrique de l'Est, peut cofinancer une partie des coûts initiaux. Grâce aux ressources apportées aux promoteurs publics et privés, les travaux préparatoires à la réalisation de centrales géothermiques – lesquelles offrent une énergie propre et durable et sont idéales pour la production d'électricité de base – peuvent être accélérés.

Le GRMF, qui bénéficie d'une contribution du FFUEAI de 30 millions d'EUR et qui est cofinancé par le ministère allemand pour la coopération et le développement économiques ainsi que par le ministère britannique du développement international (DFID), propose des subventions pour les activités suivantes :

- un soutien financier au forage de puits d'exploration pour aider les promoteurs à obtenir des financements en vue de la poursuite de la prospection et du forage de puits d'appréciation ;
- des études de surface pour déterminer l'emplacement optimal des puits d'exploration sur les prospects (formations géologiques repérées par prospection) géothermiques les plus prometteurs ;
- la création d'une base de données régionale des prospects géothermiques de la région.

Jusqu'à présent, des fonds ont été alloués lors de trois séries d'appels à candidatures, à 17 projets, dont huit seront réalisés par des promoteurs privés. Une quatrième série d'appels à candidatures sera lancée à la mi-2016. L'appui du GRMF aide les promoteurs privés à assumer un risque d'investissement élevé ainsi que les coûts liés aux forages exploratoires. Le GRMF joue dès lors un rôle essentiel pour inciter les investisseurs privés à réaliser de tels investissements.

En contribuant à surmonter les obstacles initiaux relatifs à la lenteur du développement de l'énergie géothermique, les projets cofinancés par le dispositif devraient, en définitive, générer 500 MW d'énergie renouvelable.

---

## GEFIOR – Renforcement des capacités au sein de banques et d'entreprises privées locales



Le projet de financement des énergies vertes dans la région de l'océan Indien (Green Energy Finance for Indian Ocean Region, GEFIOR) concerne un mécanisme en vigueur à Maurice et dans les pays voisins, confrontés à une crise énergétique qui ne cesse de s'aggraver sous l'effet de l'augmentation du coût des importations de combustibles fossiles couplée à une demande d'énergie croissante. En conséquence, les pays concernés ont mis en place des politiques

ambitieuses de développement durable pour relever ces défis en s'attaquant aux obstacles à l'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Parmi ces obstacles figurent les difficultés d'accès à des sources de fonds, notamment pour les petites et moyennes entreprises, le manque de savoir-faire technique au sein des banques locales, chez les promoteurs de projets ainsi que dans l'environnement juridique et réglementaire.



Biocarburant élaboré à base de jatropha (Fuelstock, Madagascar, [www.sunref.org](http://www.sunref.org)).

L'accès aux financements est souvent difficile à cause de la taille des projets, car bon nombre de ces projets sont trop petits pour être des clients directs de l'un des bailleurs de fonds du FFUEAI. L'Agence française de développement (AFD) a dès lors choisi de proposer un mécanisme de crédit offrant un taux concessionnel commun aux principales banques locales, qui rétrocèdent les fonds aux bénéficiaires, principalement du secteur privé, c'est-à-dire des entreprises de toutes les tailles, ainsi que des entrepreneurs. Les bénéficiaires qui ont été sélectionnés jusqu'à présent dans le cadre du mécanisme sont notamment une entreprise laitière qui investira dans un nouveau système de réfrigération, plus économe en énergie, un producteur de cultures vivrières qui prévoit d'acquérir des équipements lui permettant de produire des biocarburants à base de jatropha, et un fabricant d'imprimantes qui remplacera son système obsolète de climatisation et de traitement des eaux usées. Ces investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique seront non seulement bénéfiques pour l'environnement, mais aussi pour les entreprises, dont le retour sur investissement à long terme devrait s'améliorer.

En décembre 2015, 61 projets au total avaient été sélectionnés au titre du mécanisme : 35 projets d'énergie renouvelable (qui ont atteint, jusqu'à présent, une puissance de 6,3 MW), 21 projets ayant trait à l'efficacité énergétique (qui ont permis d'économiser 8 000 MWh d'énergie) et cinq projets relatifs à des procédés de production propre, par exemple dans le secteur du textile. Plus de la moitié des projets sont de très petite dimension (moins de 50 000 EUR d'investissements). Cela montre qu'il est possible d'atteindre ce segment du marché, qui peut apporter une contribution importante en faveur du développement durable.

Le mécanisme de prêt est complété par une subvention d'assistance technique du FFUEAI, qui apporte un soutien dans les domaines suivants : renforcement des capacités et transfert de connaissances ; sensibilisation et diffusion des meilleures pratiques au niveau régional ; suivi et évaluation du programme ; et soutien financier aux études d'audit énergétique dans le but de créer des projets bancables.

Le soutien du FFUEAI en faveur de lignes de crédit comme celles proposées par le projet GEFIOR joue un rôle important dans le développement du secteur privé et, au total, près de 86 millions d'EUR de financements nouveaux ont déjà été accordés à des intermédiaires financiers dans le cadre de mécanismes de crédit de ce type.

Comme le montrent ces exemples, le secteur privé est extrêmement novateur et les secteurs tant public que privé peuvent avoir besoin d'une aide qui peut prendre la forme d'un renforcement des capacités, parfois combinée à des incitations financières, pour tirer parti de ce courant novateur. Et parfois, il peut être nécessaire d'améliorer directement le rapport risque-rendement des investisseurs afin d'atteindre un équilibre acceptable entre le rendement des capitaux investis et une tarification appropriée pour les utilisateurs. Le FFUEAI peut apporter un soutien dans tous ces cas de figure. Il le fait d'ailleurs depuis sa création en 2007 : environ 31 % de l'ensemble des projets actifs ou clôturés ayant reçu une subvention (24 sur 77) ont été cofinancés par des partenaires entièrement ou partiellement détenus par le secteur privé. Par exemple, comme indiqué plus haut, la phase II du projet de centrale hydroélectrique de Bumbuna est cofinancée par le promoteur privé d'électricité Joule Africa. Quatre projets de ce type, soutenus par des cofinanceurs (semi-)privés ont été approuvés en 2015.



# Résultats opérationnels

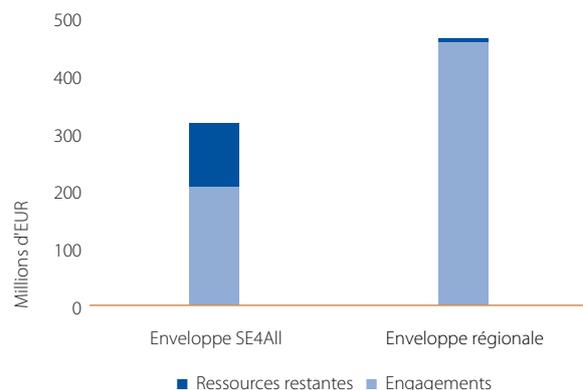
Les opérations de subvention approuvées du FFUEAI s'élèvent à près de

**655** Mio<sup>EUR</sup>  
en 2015

Avec un montant record d'opérations de subvention approuvées en 2015, le total net des opérations de subvention approuvées au titre du FFUEAI, depuis sa création en 2007, s'établit désormais à près de 655 millions d'EUR. Un montant de 454 millions d'EUR a été approuvé pour les infrastructures régionales et transfrontalières, tandis que 201 millions d'EUR sont allés à des subventions en faveur des projets relevant de l'enveloppe SE4ALL.

Si l'on inclut la rémunération versée aux bailleurs de fonds pour la gestion des subventions, un total de près de 663 millions d'EUR de ressources a été affecté à ce jour. Cela représente 85 % du total des ressources disponibles du Fonds<sup>5</sup> au 31 décembre 2015, 65 % des ressources disponibles au titre de l'enveloppe SE4ALL et 99 % de l'enveloppe régionale.

Ressources nettes par enveloppe : engagements et ressources restantes (au 31 décembre 2015)



Les ressources du FFUEAI ont bénéficié d'une contribution supplémentaire de 1,5 million d'EUR en faveur de l'enveloppe régionale en 2015 de la part de l'État français. Par ailleurs, la Commission européenne a versé une contribution annoncée de 10 millions d'EUR, qui est consacrée à un projet ferroviaire au Bénin dans cette même enveloppe.

<sup>5</sup> Contributions nettes des frais de gestion, des dépenses et du montant consacré au Bénin, et comprenant les intérêts perçus.

# Opérations de subvention approuvées en 2015

2015 a été une année record, tant sur le plan du nombre que sur celui du montant d'opérations de subvention approuvées. Dix-sept opérations de subvention ont été approuvées en 2015, contre dix en 2014

Ces opérations soutiennent 13 projets, dont sept dans le secteur de l'énergie et six dans celui des transports. Sur les 17 opérations, huit relèvent de l'enveloppe régionale (68,1 millions d'EUR) et neuf de l'enveloppe SE4ALL (71,8 millions d'EUR), ce qui représente un montant total de 139,9 millions d'EUR.

Trois opérations de subvention soutiendront la phase de préparation de projets, tandis que 14 opérations de subvention appuieront des projets en phase d'investissement ou dans les deux phases. Ces dernières représentent un total de 128,80 millions d'EUR. L'effet de levier attendu étant de 13,9, elles devraient générer un montant total d'investissement de 1,79 milliard d'EUR.

## Opérations de subvention approuvées au titre de l'enveloppe régionale du FFUEAI, 2015

### Soutien à la phase d'investissement des projets

Opération de subvention	Région principale	Secteur	Type	Bailleur principal	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation
AT pour le projet d'interconnexion des réseaux électriques des pays des lacs équatoriaux du Nil	Afrique de l'Est	Énergie	AT	BAfD	2 000 000	18.03.2015
SI pour les travaux de génie civil du tronçon routier reliant Kagitumba à Kayonza	Afrique de l'Est	Transports	SI	BAfD	20 000 000	30.06.2015
Financement des coûts de construction et de conseil relatifs au corridor routier régional « liaison avec le Soudan du Sud »	Afrique de l'Est	Transports	SI	KfW	22 200 000	09.12.2015
AT pour le corridor routier régional « liaison avec le Soudan du Sud »	Afrique de l'Est	Transports	AT	KfW	2 800 000	09.12.2015
SI pour l'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité routière dans le corridor de Sirari : réfection des routes du tronçon Isebania-Kisii-Ahero	Afrique de l'Est	Transports	SI	BAfD	10 000 000	09.12.2015
<b>Total pour la phase d'investissement</b>					<b>57 000 000</b>	

### Soutien à la phase de préparation des projets

AT pour la phase II du projet de transports de la région du lac Victoria	Afrique de l'Est	Transports	AT	PIDG	1 400 000	09.12.2015
AT pour un projet de développement portuaire aux Comores	Afrique de l'Est	Transports	AT	BEI	5 130 000	30.06.2015
AT à l'appui d'un projet de développement d'infrastructures routières en zone rurale	Afrique de l'Ouest	Transports	AT	SIMEST	4 579 050	30.06.2015
<b>Total pour la phase de préparation</b>					<b>11 109 050</b>	
<b>TOTAL ENVELOPPE RÉGIONALE</b>					<b>68 109 050</b>	

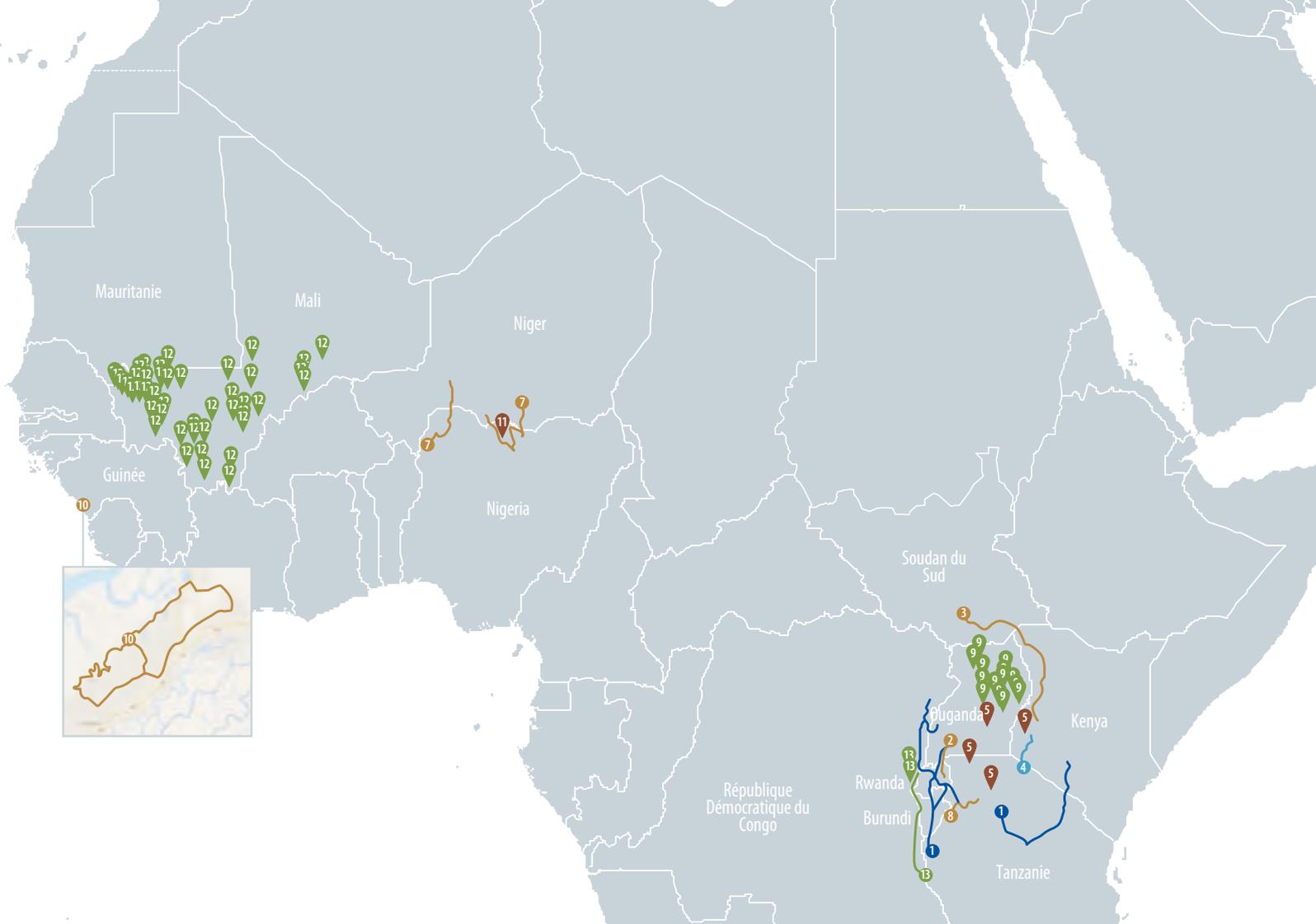
## Opérations de subvention approuvées au titre de l'enveloppe SE4ALL du FFUEAI, 2015

### Soutien à la phase d'investissement des projets

Opération de subvention	Région principale	Secteur	Type	Bailleur principal	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation
SI pour l'électrification du nord-ouest de la Tanzanie	Afrique de l'Est	Énergie	SI	KfW	7 600 000	30.06.2015
SI pour le raccordement du dernier kilomètre dans le cadre du projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda	Afrique de l'Est	Énergie	SI	BaFD	10 740 000	30.06.2015
AT pour le renforcement des capacités au sein de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ERA) dans le contexte du projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda	Afrique de l'Est	Énergie	AT	BaFD	465 000	30.06.2015
SI pour l'amélioration et l'extension du réseau de distribution de Conakry	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	AFD	17 000 000	09.12.2015
AT en faveur d'Électricité de Guinée (EDG) pour l'amélioration et l'extension du réseau de distribution de Conakry	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	3 000 000	09.12.2015
SI pour le projet d'Énergie solaire panafricaine (Katsina)	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	PIDG	4 000 000	09.12.2015
SI en faveur de l'hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale – SHINE	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	AFD	14 400 000	09.12.2015
AT en faveur de l'hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale – SHINE	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	3 600 000	09.12.2015
<b>Total pour la phase d'investissement</b>					<b>60 805 000</b>	

### Soutien aux phases de préparation et d'investissement des projets

SI en faveur du projet de centrale hydroélectrique de Ruzizi III	Afrique de l'Est	Énergie	SI	BEI	11 000 000	09.12.2015
<b>Total pour les phases de préparation et d'investissement</b>					<b>BEI</b>	
<b>TOTAL SE4ALL</b>					<b>71 805 000</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (enveloppe régionale + SE4ALL)</b>					<b>139 914 050</b>	



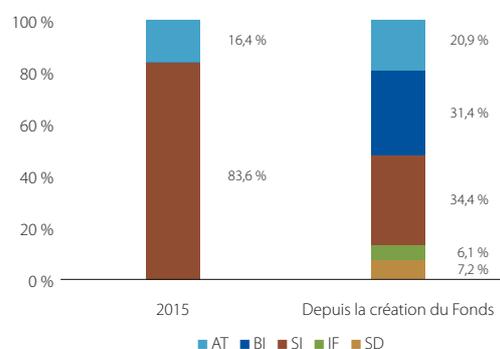
1. **Interconnexion des réseaux électriques des pays de la région des lacs équatoriaux du Nil**  
AT 2 millions d'EUR
2. **Projet de remise en état de l'axe routier Kagitumba-Kayonza-Rusumo**  
SI 20 millions d'EUR
3. **Corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud »**  
SI 22,2 millions d'EUR, AT 2,8 millions d'EUR
4. **Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité routière dans le corridor de Sirari : projet de remise en état des routes de l'axe Isebania-Kisii-Ahero**  
SI 10 millions d'EUR
5. **Transports de la région du lac Victoria, phase II**  
AT 1,4 million d'EUR
6. **Projet de développement portuaire aux Comores**  
AT 5,1 millions d'EUR
7. **Développement d'infrastructures routières rurales (2RID)**  
AT 4,6 millions d'EUR
8. **Électrification durable du nord-ouest de la Tanzanie**  
SI 7,6 millions d'EUR
9. **Projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda**  
SI 10,7 millions d'EUR, AT 0,5 million d'EUR
10. **Amélioration et extension du réseau de distribution de Conakry**  
SI 17 millions d'EUR, AT 3 millions d'EUR
11. **Énergie solaire panafricaine (Katsina)**  
SI 4 millions d'EUR
12. **Hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale (SHINE)**  
SI 14,4 millions d'EUR, AT 3,6 millions d'EUR
13. **Centrale hydroélectrique de Ruzizi III**  
SI 11 millions d'EUR

## Répartition des apports du FFUEAI en 2015 par type de subvention

Le FFUEAI a alloué deux types de subventions : la plus grosse partie des ressources (83,6 % du montant total) a été affectée à neuf subventions à l'investissement, ce qui représente un total de 116,9 millions d'EUR. Les huit autres concernent des subventions d'assistance technique, pour un total de 23 millions d'EUR, soit 16,4 % du total.

	Approuvé en 2015		Approuvé depuis la création du Fonds	
	Mio EUR	en %	Mio EUR	en %
SD	0,0	0,0	46,9	7,2
IF	0,0	0,0	40,0	6,1
SI	116,9	83,6	225,3	34,4
BI	0,0	0,0	205,8	31,4
AT	23,0	16,4	136,8	20,9
<b>TOTAL</b>	<b>139,9</b>	<b>100,0</b>	<b>654,9</b>	<b>100,0</b>

### Approbations du FFUEAI par type de subvention (en % du montant) En 2015 et depuis la création du Fonds

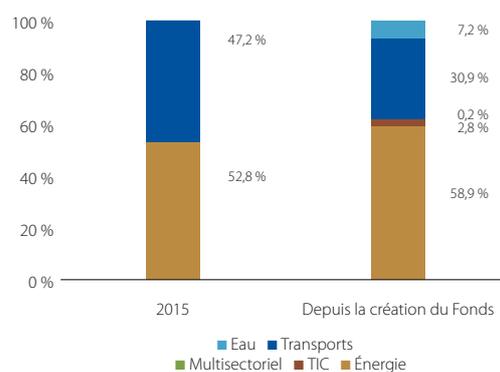


## Répartition des opérations du FFUEAI en 2015 par secteur

Les opérations de subvention approuvées en 2015 se répartissent entre le secteur énergétique (73,8 millions d'EUR, ce qui représente 52,8 % du montant total) et celui des transports (66,1 millions d'EUR, soit 47,2 % du total). Par rapport à 2014, le montant alloué à des projets énergétiques a plus que doublé, tandis que celui affecté à des projets relatifs aux transports a triplé.

	Approuvé en 2015		Approuvé depuis la création du Fonds	
	Mio EUR	en %	Mio EUR	en %
Énergie	73,8	52,8	385,7	58,9
TIC	0,0	0,0	18,3	2,8
Multisectoriel	0,0	0,0	1,3	0,2
Transports	66,1	47,2	202,5	30,9
Eau	0,0	0,0	47,1	7,2
<b>TOTAL</b>	<b>139,9</b>	<b>100,0</b>	<b>654,9</b>	<b>100,0</b>

### Approbations du FFUEAI par secteur (en % du montant) En 2015 et depuis la création du Fonds



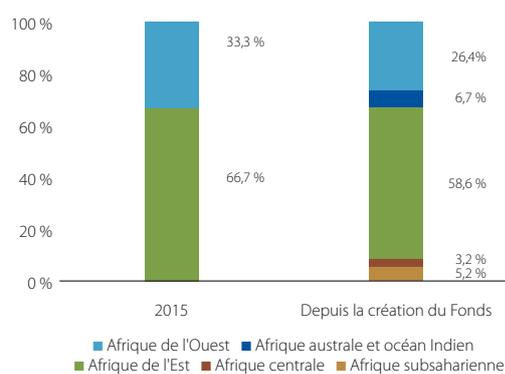


## Répartition des opérations du FFUEAI en 2015 par région principale

En 2015, les subventions sont allées à des projets situés dans les régions d'Afrique de l'Est, pour deux tiers environ du montant total (93,3 millions d'EUR), et d'Afrique de l'Ouest, à hauteur d'un peu plus d'un tiers du total (46,6 millions d'EUR).

	Approuvé en 2015		Approuvé depuis la création du Fonds	
	Mio EUR	en %	Mio EUR	en %
Afrique subsaharienne	0,0	0,0	33,8	5,2
Afrique centrale	0,0	0,0	20,7	3,2
Afrique de l'Est	93,3	66,7	383,6	58,6
Afrique australe et océan Indien	0,0	0,0	43,6	6,7
Afrique de l'Ouest	46,6	33,3	173,2	26,4
<b>TOTAL</b>	<b>139,9</b>	<b>100,0</b>	<b>654,9</b>	<b>100,0</b>

**Approbations du FFUEAI par région principale**  
(en % du montant)  
En 2015 et depuis la création du Fonds





L'ambassadeur Michael Ryan, chef de la Délégation de l'Union européenne en République du Rwanda, lors d'une visite d'inspection à la sous-station de Shango. (Projet d'interconnexion des réseaux électriques des pays de la région des lacs équatoriaux du Nil).

## Description des opérations de subvention du FFUEAI approuvées en 2015

### Enveloppe régionale du FFUEAI



## Interconnexion des réseaux électriques des pays de la région des lacs équatoriaux du Nil

L'initiative du bassin du Nil réunit les dix pays du bassin du Nil pour promouvoir un développement socioéconomique durable grâce à la gestion conjointe et à l'exploitation de ses eaux. L'initiative comporte deux programmes d'investissement relatifs à des zones géographiques distinctes : l'un d'eux est le Programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du Nil (NELSAP), qui prévoit la coordination régionale de plusieurs projets de développement, y compris la réalisation d'infrastructures électriques et les échanges d'électricité, dans le but général de promouvoir la réduction de la pauvreté, de stimuler la croissance économique et de remédier aux dégradations de l'environnement dans le sous-bassin. L'interconnexion des réseaux de cinq des pays de la région des lacs équatoriaux du Nil – Burundi, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo et Rwanda – est l'un des principaux projets du NELSAP.

### Le projet

Le projet vise à relier les réseaux électriques des pays de la région des lacs équatoriaux du Nil par la construction de 946 km de lignes de transport d'électricité de 220 kV et de 400 kV, et de 17 sous-stations adjacentes dans les cinq pays du projet. Le programme NELSAP assure la coordination globale du projet au niveau régional, et il est en outre chargé de réaliser des études relatives à l'intégration régionale et de l'élaboration des directives nécessaires aux échanges transfrontaliers d'électricité.

Les économies d'échelle ainsi réalisées, la diversification des ressources, le partage des réserves d'énergie et la concurrence entre les pays devraient conduire à l'abaissement du coût de l'électricité et à un meilleur accès au réseau. Ce projet améliorera donc les conditions de vie des populations du bassin. Les principaux bénéficiaires du projet seront les populations locales, les entreprises et les négociants, ainsi que des institutions privées comme publiques. Le projet permettra en outre aux pays concernés de remplacer la production d'électricité à partir de com-

<b>Région</b>	Afrique de l'Est : Burundi, RDC, Kenya, Rwanda, Ouganda
<b>Secteur</b>	Énergie
<b>Type de subvention</b>	AT pour la phase d'investissement
<b>Montant de la subvention</b>	2 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	318 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	BAfD

bustibles fossiles par une production à partir d'énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité, la géothermie et l'énergie éolienne, réduisant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>. Le système de réseaux intégrés offrira en outre des opportunités importantes aux producteurs d'électricité indépendants de la région

### L'opération d'AT

L'intégration des réseaux électriques de plusieurs pays est une tâche difficile, qui requiert une analyse complémentaire pour veiller à ce que l'objectif du projet, qui consiste à créer une plateforme crédible pour les échanges d'électricité transfrontaliers, puisse être atteint. Les principales composantes de l'assistance technique prodiguée par le FFUEAI relèvent ce défi, et elles prennent la forme de deux études :

- une analyse du réseau d'électricité, qui vise à élaborer des lignes directrices et des critères permettant de garantir l'exploitabilité technique du système de réseaux intégrés, analysé comme un réseau unique, et à recommander des investissements supplémentaires nécessaires ;
- une étude destinée à fournir des lignes directrices régionales relatives aux procédures d'interconnexion de chaque pays, y compris des conseils relatifs aux achats d'électricité et à d'autres accords nécessaires pour l'exploitation commerciale du réseau intégré.

Ces deux études couvriront aussi la Tanzanie, sixième pays de la région des lacs équatoriaux du Nil, afin de couvrir des grands projets d'interconnexion en cours impliquant ce pays, notamment celui des chutes de Rusumo, qui bénéficie de deux opérations de subvention du FFUEAI.



## Projet de développement portuaire aux Comores

L'archipel des Comores est un petit État densément peuplé et l'un des pays les plus pauvres de la planète, la moitié de sa population vivant sous le seuil international de pauvreté, de 1,25 USD/jour. Le pays est très dépendant de l'aide des donateurs et il est très exposé aux variations extérieures des prix et des taux de change, du fait de la nécessité d'importer de la nourriture et du carburant. Le coût élevé de l'importation de ces ressources vitales tient en grande partie au mauvais état des installations et infrastructures portuaires. Les Comores souhaitent réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la pauvreté et de la faim.

Autre problème majeur, les réseaux de transport inter-îles et terrestres sont inefficaces et chers, ce qui pèse sur le potentiel de développement économique du pays, sur l'intégration nationale et sur la stabilité politique. Le coût de la manutention portuaire est l'un des plus élevés de la région.

### Le projet

Le projet de développement portuaire apporte des réponses ciblées à ces problèmes. Il prévoit la modernisation des deux ports principaux – Moroni et Mutsamudu –, situés sur les deux plus grandes îles. Ces améliorations relèvent des deux grandes catégories suivantes :

- capacités opérationnelles : cet aspect porte sur le prolongement des brise-lames ; la construction de nouveaux quais pour le transport de marchandises ; l'ajout d'installations de stockage des conteneurs et d'installations destinées aux voyageurs ; et l'acquisition de deux nouveaux remorqueurs ;
- sûreté et sécurité : création d'un périmètre de sécurité ; adoption du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS),

<b>Région</b>	Afrique de l'Est : Comores
<b>Secteur</b>	Transports
<b>Type de subvention</b>	AT pour la phase de préparation
<b>Montant de la subvention</b>	5,1 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	70,1 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	BEI

relatif aux normes de sécurité ; installation d'équipements de navigation portuaire.

Un espace supplémentaire de stockage des conteneurs sera créé sur des déblais de dragage.

Les principaux objectifs du projet d'extension portuaire sont de réduire le coût de manutention des marchandises débarquées dans les ports et de renforcer considérablement la sécurité opérationnelle. Des avantages importants devraient être retirés du projet pour la pêche locale, principal secteur d'activité de l'archipel, et plus généralement pour le développement économique. L'adoption du code ISPS contribuera aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme. Les Comores étant situées sur les principales voies maritimes de l'océan Indien, ce point revêt une grande importance. Il devrait également s'ensuivre des avantages indirects tels que la création d'emplois dans des secteurs clés (le tourisme ou l'agriculture, par exemple) et le développement du secteur privé.

### L'opération d'AT

L'opération d'assistance technique soutiendra la phase de préparation du projet et portera sur : des études géotechniques (sol et sous-sol) et bathymétriques (fonds marins) ; la conception ; les études relatives au site ; les évaluations des incidences sur l'environnement ; et le renforcement des capacités. Elle s'appuie sur une étude de pré-faisabilité financée par l'UE, réalisée par la société de conseil MTBS, spécialisée dans le secteur maritime et les transports.



Construction de marchés agricoles de gros dans la région de Maradi (sud du Niger).

## Développement d'infrastructures routières rurales (2RID)

L'activité commerciale entre les régions frontalières du Nigeria et du Niger a toujours été dynamique, du fait des liens étroits qui unissent les populations Hausa vivant de part et d'autre de la frontière. Ces liens vont bien au-delà du commerce, qui s'appuie sur un réseau très ancien de marchés et de routes commerciales et sur une excellente coordination des activités des différentes communautés des deux pays (jumelage de villes, mise en commun de ressources médicales, parcours de transhumance des éleveurs, par exemple). Ces dispositifs existants, souvent informels, sont un bon point de départ pour l'élaboration de projets d'infrastructure conjoints visant à renforcer l'intégration régionale.

Cette région transfrontalière densément peuplée est fragile sur le plan économique et elle compte une forte proportion de ménages pauvres. Le Niger est un grand pays enclavé, dont les 16 millions d'habitants se répartissent principalement dans la région du sud, plus fertile, au sein de petites communautés rurales éparpillées. Toute la région est sujette à la sécheresse et aux pénuries alimentaires. L'amélioration des voies de communication atténuerait ces problèmes.

La création d'infrastructures en faveur des marchés régionaux et l'amélioration du réseau routier faciliteront l'accès aux marchés et les échanges entre les différentes régions, tout en renforçant la communication entre ces régions, ce qui améliorerait la sécu-

<b>Région</b>	Afrique de l'Ouest : Niger, Nigeria
<b>Secteur</b>	Transports
<b>Type de subvention</b>	AT pour la phase de préparation
<b>Montant de la subvention</b>	4,6 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	72,2 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	SIMEST

rité alimentaire. L'insécurité alimentaire a entraîné des mouvements de population dans un certain nombre de régions et la détérioration des moyens de subsistance.

### Le projet

Le projet vise à améliorer l'intégration commerciale de certaines régions du Niger et du Nigeria par les moyens suivants :

- construction et remise en état de routes rurales, notamment de 53 tronçons de routes transfrontalières secondaires ou rurales répertoriées par la Commission mixte Niger-Nigeria de coopération, d'un réseau de routes rurales nigérianes restant à identifier et de deux corridors sous-régionaux ;
- amélioration de l'accès aux carrefours commerciaux et aux marchés et services de logistique ruraux au sein de la zone couverte par le projet grâce à la construction de 18 centres de collecte excéntrés pour les produits agricoles distribués dans



neuf marchés proches de pôles de développement économique.

L'amélioration du réseau routier facilitera l'accès aux différentes régions, favorisant ainsi leur reprise économique, et elle renforcera les communications entre le nord et le sud du Niger. On espère que le renforcement des flux commerciaux transfrontaliers pour les produits agricoles améliorera aussi des canaux commerciaux à plus grande échelle, par exemple entre le nord et le sud du Nigeria, entre différentes régions du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Bénin, ainsi qu'entre le Tchad et le Nigeria. Ce projet relève du corridor multimodal Dakar-Niamey couvert par le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui porte sur le développement de liaisons routières et ferroviaires pour faciliter le passage des populations et des marchandises entre les frontières du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger.

Ce projet s'appuie sur une démarche ascendante, qui permet aux communautés et aux institutions locales de prendre part à la définition des principales améliorations à apporter aux routes. Toutefois, ses objectifs sont ambitieux : améliorer l'offre alimentaire et le commerce de denrées alimentaires, ce qui contribuerait directement à la réduction de la pauvreté ; et soutenir le développement local, tout en contribuant à relever plusieurs grands défis en Afrique subsaharienne liés à la connectivité et aux transports. Dans le même temps, le projet devrait contribuer à sécuriser des zones menacées et promouvoir la concertation sur les politiques et l'intégration économique régionale.

### L'opération d'AT

L'assistance technique jouera un rôle clé en faveur du développement du secteur privé, en particulier des PME, en permettant la création d'infrastructures plus décentralisées et plus accessibles aux petits agriculteurs. Les activités financées par l'opération d'assistance technique relèvent de quatre grandes catégories :

1. la préparation des études de faisabilité ainsi que des stratégies de commercialisation et de logistique des parties prenantes ;
2. la promotion de la concertation sur les politiques, par exemple grâce à des activités de sensibilisation ;
3. l'assistance technique, par exemple en matière d'analyse économique ;
4. la gestion de divers éléments, comme la communication.

Une étude exhaustive sur le commerce transfrontalier sera produite : elle décrira les différents types de commerçants, de transporteurs et d'autres agents économiques, ainsi que leurs relations. L'étude couvrira en outre l'impact de la corruption sur les entreprises et les stratégies déployées par les agents économiques pour y faire face.

Système mobile de contrôle des charges à l'essieu mis en place pour évaluer le nombre de camions en surcharge lors de l'étude sur la route.



<b>Région</b>	Afrique de l'Est : Rwanda, Tanzanie, Ouganda
<b>Secteur</b>	Transports
<b>Type de subvention</b>	SI pour la phase d'investissement
<b>Montant de la subvention</b>	20 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	165,1 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	BAfD

## Projet de remise en état de l'axe routier Kagitumba-Kayonza-Rusumo

L'axe routier Kagitumba-Kayonza-Rusumo se situe dans deux des plus importants corridors de transport relevant du Programme de développement des infrastructures en Afrique, à savoir le corridor Nord et le corridor Central. Cette route, qui traverse l'est du Rwanda, est une route régionale prioritaire reliant le Rwanda à l'Ouganda et à la Tanzanie. Les routes du projet sont des chaînons manquants essentiels, qui appuient la réalisation des objectifs d'intégration régionale des États membres de la Communauté d'Afrique orientale et de la région des Grands Lacs. Deux autres projets du FFUEAI situés dans le corridor multimodal Nord ont aussi bénéficié d'une subvention en 2015 (le projet de remise en état de l'axe routier Isebania-Kisii-Ahero au Kenya et le projet de corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud »).

La route Kagitumba-Kayonza-Rusumo a été réhabilitée en 1990 de façon à répondre aux normes des routes revêtues et elle a été entretenue régulièrement depuis 2011. Deux postes frontière uniques ont déjà été construits à Rusumo et sur les collines de Kagitumba/Mirama.

Ce projet revêt une grande importance pour le Rwanda, pays enclavé dont la base d'exportations est assez restreinte actuellement, et pour les pays de la région qui empruntent les corridors Nord et Central. Il est conforme à la Vision 2020 de l'État rwandais et à la deuxième phase de la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté pour 2013-2018 (EDPRS II), qui se concentre sur l'amélioration de la connectivité externe et interne dans le but de développer les exportations, d'améliorer l'accès à des services sociaux de base et de promouvoir l'intégration régionale.

### Le projet

Le projet consiste à remettre en état 208 km de routes le long de ces corridors et à construire dix centres de collecte de lait ainsi que deux marchés transfrontaliers à la frontière avec l'Ouganda et la Tanzanie. Bien que les travaux de génie civil représentent l'essentiel des activités du projet, plusieurs initiatives complémentaires sont aussi incluses pour améliorer la sécurité des routes et la viabilité du projet ainsi que pour stimuler et soutenir des activités économiques et sociales le long de la route. Par exemple, pour rendre la route plus sûre, elle sera élargie et passera ainsi de 6 à 7 mètres, conformément aux normes internationales et régionales ; des campagnes de promotion de la sécurité routière, notamment auprès des enfants, seront également menées. Pour garantir la viabilité à long terme de la route, le projet comprend aussi une composante relative à l'installation de ponts-bascules et de mesures de contrôle de la charge à l'essieu des camions, ainsi qu'une composante de renforcement des capacités pour l'entretien des routes.

- Des services auxiliaires destinés aux populations vivant le long de la route – campagnes de sensibilisation au VIH, approvisionnement en eau potable, etc. – viendront compléter le projet.

### L'opération de SI

La subvention à l'investissement de 20 millions d'EUR financera deux composantes du projet :

- l'assistance technique portant sur l'ensemble du projet, le renforcement des capacités, les études sur les routes et les contributions aux audits de sécurité routière (3,5 millions d'EUR) ;
- le financement de travaux de génie civil sur le tronçon Kagitumba-Bugaragara (25 km) (16,5 millions d'EUR).



Port Sud de Mwanza

## Transports de la région du lac Victoria, phase II

Le lac Victoria est une ressource capitale pour l'ensemble de l'Afrique de l'Est, et un atout pour les communautés et pays qui l'entourent. Bien que les corridors de transport Nord et Central convergent vers le lac, offrant ainsi de nombreuses opportunités sur le plan commercial, le lac en lui-même est sous-utilisé. Peu d'investissements sont réalisés dans les transports sur le lac ; il n'existe que quelques initiatives à petite échelle axées sur le transport de passagers.

En raison des faibles investissements dans les navires et du mauvais état des infrastructures portuaires, la navigation sur le lac est notoirement peu sûre et caractérisée par l'insuffisance des aides à la navigation, des liaisons irrégulières et peu fiables et de longues escales dans les ports.

### Le projet

Le projet concerne le développement d'infrastructures destinées au transport de marchandises sur le lac. Il porte sur la mise en place d'un service pilote de transport de marchandises à horaires fixes sur le lac Victoria, qui comprend notamment la construction et l'exploitation d'une flotte de navires modernes conçus sur mesure et dédiés au transport de marchandises, qui seront détenus et exploités par des investisseurs du secteur privé, ainsi que sur l'amélioration de l'efficacité et des capacités des infrastructures portuaires existantes de Mwanza et Bukoba (Tanzanie), Kisumu (Kenya), d'un port desservant la région de Kampala (Ouganda) et éventuellement d'autres ports du lac Victoria.

Le projet comporte deux phases :

- la phase 1 vise à démontrer qu'il est possible de mettre en place un service de ligne régulier à jour fixe efficace et rentable, de façon à inciter le secteur privé à investir dans des navires. Un service pilote de transport de marchandises à faible coût sera mis en place, accompagné de la mise sur le marché de navires capables de transporter des marchandises

<b>Région</b>	Afrique de l'Est : Kenya, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi
<b>Secteur</b>	Transports
<b>Type de subvention</b>	AT pour la phase de préparation
<b>Montant de la subvention</b>	1,4 million d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	122,5 millions d'EUR (18-23 millions d'EUR pour la phase 1 + 100-105 millions d'EUR pour la phase 2)
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	PIDG

mixtes, à savoir du vrac (comprenant éventuellement du vrac liquide), des conteneurs multimodaux et des véhicules ;

- la phase 2 se concentrera sur le renforcement de l'efficacité et des capacités des infrastructures portuaires présentes sur le lac, afin d'y accueillir des activités de transport de marchandises plus importantes et plus complexes, de nouvelles routes de navigation ainsi que la prestation de services de dragage et de services liés aux infrastructures terrestres.

La phase 1 du projet apportera des services complémentaires au secteur existant du transport routier, de sorte que les camions ne seront plus obligés de contourner le lac Victoria, ce qui leur permettra de transporter les marchandises de façon plus efficace entre les différents ports du lac et leurs clients.

L'amélioration de l'efficacité de la chaîne globale d'approvisionnement dans la région augmentera la valeur des exportations, réduira les coûts d'importation et favorisera le commerce régional. Tous les pays de la région devraient tirer des avantages en matière de croissance économique, de création de richesses et de réduction de la pauvreté.

### L'opération d'AT

L'assistance technique porte sur la préparation du projet. Elle se déroule en deux étapes. La première, qui a reçu l'approbation du FFUEAI en décembre 2013, est sur le point d'être achevée (voir l'encadré).



Exemple de ferry roulier polyvalent pouvant être utilisé sur le lac.

### Première étape de l'opération d'assistance technique : résultats et recommandations

L'étape 1 de l'assistance technique financée par le FFUEAI a notamment porté sur le lancement d'une « étude de marché et de définition technique », d'une évaluation de l'impact économique et d'une étude exploratoire sur les incidences environnementales et sociales. Les recommandations et les résultats de ces études, comme illustré ci-après, permettront de concevoir le futur projet.

- Les prévisions des futurs flux commerciaux se fondent sur trois scénarios différents, allant du plus pessimiste au plus optimiste. Même dans le scénario le plus défavorable, les échanges commerciaux dans la région du lac sont jugés importants.
- La mise en place d'une liaison entre Mwanza et Port Bell (Kampala) avec un seul navire, accompagnée d'améliorations minimales dans les ports existants, serait la meilleure option pour un service pilote de fret.
- Il est recommandé d'envisager la construction de nouvelles installations d'accostage à proximité de Kampala, lesquelles seraient de préférence sous le contrôle de la compagnie exploitant la nouvelle ligne de transport.
- Les installations portuaires de Mwanza sont jugées adéquates et elles ont déjà été améliorées par l'autorité portuaire de Tanzanie.
- La capacité de chargement optimale du navire assurant la liaison pilote devrait être comprise entre 500 et 1 000 tonnes.
- Le navire devrait être conçu pour transporter des remorques non accompagnées et des marchandises diverses en faible quantité, ainsi que des camions.
- Il n'existe pas encore de marché des remorques non accompagnées sur le lac Victoria, mais sa création pourrait être un débouché important pour les entreprises de transport routier et les prestataires de services logistiques.
- Plusieurs risques ont été répertoriés, notamment le coût élevé des dépenses d'investissement dans le navire (en raison du manque de chantiers navals sur le lac) ; les incertitudes relatives à la demande des transporteurs routiers ; et les difficultés relatives au maintien de la fiabilité du service compte tenu des capacités portuaires limitées de Port Bell. Le projet devrait contribuer à atténuer ces risques.

La deuxième étape de l'opération d'AT complètera la première avec la réalisation d'une évaluation complète des incidences environnementales et sociales ; la conception technique, les spécifications et les coûts ; des études relatives à l'ajout de liaisons supplémentaires et d'aides à la navigation ; des informations relatives à la capacité des navires et à l'affrète-

ment ; et des conseils relatifs à l'obtention de fonds propres et de prêts.

Sans l'assistance technique du FFUEAI, si un projet sur le lac Victoria devait voir le jour, on peut supposer qu'il se concentrerait uniquement sur le trafic de transit existant et qu'il ignorerait le trafic régional potentiel.



Exemple illustrant l'état des routes dans le nord-ouest du Kenya.

## Corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud »

Le Soudan du Sud, plus jeune pays du monde, est frappé par de nombreuses crises, qui causent de grandes souffrances humaines et suscitent des besoins humanitaires majeurs. Des dizaines de milliers de personnes sont décédées et plus de deux millions de personnes ont été déplacées. La plupart des habitants de ce pays ont du mal à subvenir à leurs besoins fondamentaux. Si la famine a été évitée en 2014 – en grande partie grâce à l'aide internationale –, l'insécurité alimentaire touche plus de la moitié de la population et un niveau élevé de malnutrition aiguë persiste dans de nombreuses zones.

Le Soudan du Sud est isolé sur le plan géographique : c'est un pays enclavé, situé loin la mer, où la distance et les conditions matérielles rendent le transport routier difficile et cher pour la circulation des personnes comme pour celle des marchandises. L'amélioration des liaisons avec les pays voisins, notamment le Kenya, est donc d'une grande importance.

La région voisine du nord-ouest du Kenya est aussi une zone isolée, qui nécessite une intégration plus étroite avec les autres parties du pays ainsi qu'avec la région dans son ensemble. L'État kényan accorde la priorité aux investissements dans les infrastructures routières dans le nord-ouest du pays, où les conditions de vie sont difficiles et l'accès à l'éducation et aux services de base est insuffisant.

La liaison routière entre le Kenya et le Soudan du Sud est un axe routier majeur reliant le Soudan du Sud au Kenya et au corridor multimodal Nord, identifié dans le Programme de développement des infrastructures en Afrique comme jouant un rôle essentiel dans le réseau régional de transport. Du fait de l'érosion, causée notamment par les opérations de secours pendant la guerre civile au Soudan, et du manque d'entretien, la route a cruellement besoin d'une remise en état. Cette opération de réfection fait partie d'un ensemble de plusieurs projets situés le long du corridor multimodal Nord qui bénéficient de travaux d'amélioration des

<b>Région</b>	Afrique de l'Est : Kenya
<b>Secteur</b>	Transports
<b>Type de subvention</b>	SI (22,2 millions d'EUR) et AT (2,8 millions d'EUR) pour la phase d'investissement
<b>Montant de la subvention</b>	25 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	136 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	KfW

routes financés par le FFUEAI ; deux autres projets – les axes Isebania-Kisii-Ahero au Kenya et Kagitumba-Kayonza-Rusumo au Rwanda – ont également reçu une subvention en 2015.

### Le projet

Le projet porte sur la remise en état de 68 km de routes entre Kitale et Morpus dans le nord-ouest du Kenya, sur la liaison routière avec le Soudan du Sud. Une grande partie de ce tronçon routier se situant en terrain montagneux, il faudra prévoir parmi les travaux de génie civil d'importants travaux de terrassement, de mise en place des couches constituant la chaussée, et la réalisation de structures de drainage et de ponts. Le projet prévoit en outre l'ajout de plusieurs dispositifs de sécurité ainsi que des équipements de pesage et de contrôle des surcharges pour veiller à ce que la route soit durable à long terme. Le projet bénéficiera de mesures destinées à atténuer d'éventuels effets négatifs sur le plan social et environnemental.

Grâce à ce projet, le Soudan du Sud et la région sous-développée du nord-ouest du Kenya seront reliés au réseau régional de transport et aux zones de croissance économique situées le long du corridor multimodal Nord. Il améliorera l'accès du Soudan du Sud à des ports maritimes, ainsi que, plus généralement, les liaisons avec les autres pays d'Afrique de l'Est, contribuant ainsi à promouvoir les échanges commerciaux et à renforcer l'intégration économique entre le Kenya et le Soudan du Sud. Un meilleur accès à des services essentiels, tels que les soins de santé, améliorera les conditions de vie des populations vivant le long du corridor. En outre,

les mesures de renforcement de la sécurité routière réduiront le nombre d'accidents dans certaines parties du corridor, et l'amélioration de l'état des routes devrait réduire d'environ 20 % le temps de trajet des voitures et des camions sur ce tronçon.

La route existante ayant été utilisée récemment par l'ONU dans le contexte d'opérations de secours absolument vitales dans cette région fragile, l'amélioration des infrastructures permettra aussi de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'atténuation des tensions sociales.

#### L'opération d'AT

Cette composante du projet vise à renforcer les capacités de la Kenya National Highways Authority (KeNHA) à gérer les activités de réinstallation. Par exemple, un système informatique de gestion et un nouveau manuel seront créés pour améliorer la gestion et le suivi des activités de réinstallation. Ces nouveaux outils seront couplés à une formation destinée au personnel de la KeNHA pour faciliter l'application des normes internationales.

#### L'opération de SI

Les fonds seront utilisés pour financer une partie des coûts de construction du projet, notamment les travaux de terrassement généraux, la réalisation des couches de structure, du revêtement, des structures de drainage et des ponts, ainsi que différentes mesures de renforcement de la sécurité. Pour contribuer à garantir la viabilité à long terme du projet, la subvention du FFUEAI couvrira intégralement le coût de la station de contrôle de la charge à l'essieu et le pont-bascule. Les coûts relatifs à la prestation de services de conseil dans le domaine des audits de sécurité routière et de la supervision des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux sont également couverts par la subvention.

<b>Région</b>	Afrique de l'Est : Kenya
<b>Secteur</b>	Transports
<b>Type de subvention</b>	SI pour la phase d'investissement
<b>Montant de la subvention</b>	10 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	250,2 millions d'EUR
<b>Baillleur de fonds principal du GBF</b>	BAfD

### Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité routière dans le corridor de Sirari : projet de remise en état des routes de l'axe Isebania-Kisii-Ahero

Le corridor multimodal Nord est la principale voie commerciale desservant le bassin du lac Victoria. La route Isebania-Kisii-Ahero (aussi appelée « corridor de Sirari »), qui fait partie de ce corridor Nord, est une route commerciale et une voie de transit importante reliant la Tanzanie, le Kenya et le Soudan du Sud. L'activité commerciale aux abords du lac Victoria est très dépendante des réseaux routiers, qui permettent de transporter les marchandises de l'arrière-pays vers les ports. La qualité des infrastructures routières du bassin est donc extrêmement importante pour la région.

L'étude relative au plan directeur du lac Victoria et d'autres études sur les transports en rapport avec le plan directeur (notamment la stratégie relative aux transports de la Communauté d'Afrique orientale de 2011) ont répertorié les tronçons du corridor multimodal Nord qui ont besoin de toute urgence d'une remise en état afin d'améliorer les conditions de transport. Le mauvais état de la chaussée nuit au commerce transfrontalier et au développement de la pêche et des entreprises agroalimentaires dans l'ensemble du bassin du Lac Victoria en limitant l'accès aux marchés et en imposant des coûts de transport et de logistique élevés.



Ce projet fait partie d'un ensemble de plusieurs projets du FFUEAI visant à améliorer les infrastructures de transport situées dans le corridor multimodal Nord, un programme spécifique relevant du Programme de développement des infrastructures en Afrique. Deux autres projets situés le long du corridor, le projet de remise en état de l'axe routier Kagitumba-Kayonza-Rusumo et le projet de corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud » ont aussi reçu des subventions du FFUEAI cette année.

### **Le projet**

Le projet concerne la remise en état de la route Isebania-Kisii-Ahero (172 km) et l'amélioration de routes de desserte (77 km) raccordées à la route principale. En outre, des équipements destinés à contrôler la charge par essieu et le poids des camions seront installés le long de la route, de façon à garantir la pérennité de l'infrastructure. Le projet comporte aussi diverses composantes relatives au renforcement des capacités et à leur évaluation afin d'améliorer les capacités d'entretien des routes. Le projet prévoit également des mesures de sécurité, comme la construction d'établissements médicaux le long de la route, pour mieux soigner les blessés, et la création d'une base de données relative aux accidents de la route. Les travaux auxiliaires portent notamment sur l'approvisionnement en eau des communautés, la création de marchés en bordure de route pour améliorer l'environnement économique local, ainsi que la sécurité routière.

Le projet devrait réduire le temps de trajet pour se rendre aux marchés du bassin du lac Victoria d'environ une heure en moyenne. Les initiatives ayant trait

à la sécurité routière visent à réduire de moitié le nombre annuel de décès sur les routes couvertes par le projet.

Le projet bénéficiera à deux millions de personnes directement concernées par la route principale et par le réseau de routes de desserte. Ces personnes bénéficieront de coûts de transport et de logistique réduits, d'un marché plus vaste et d'un meilleur accès aux services sociaux. Les bénéficiaires au niveau régional seront notamment des agriculteurs, des fabricants et des commerçants, qui verront leurs coûts de transport diminuer.

### **L'opération de SI**

La subvention à l'investissement financera la station de contrôle de la charge par essieu et le pont-bascule de Rongo, ainsi que la prestation d'une assistance technique et d'un appui institutionnel destinés aux secteurs des transports et de la construction au Kenya, de sorte qu'ils disposent des capacités nécessaires pour réaliser l'entretien des routes. Elle financera en outre toutes les activités du projet offrant des avantages plus généraux à la population, tels que l'équipement des centres médicaux de bord de route et l'offre de services connexes (y compris la formation de personnel médical), la conception et la mise à jour d'une base de données sur les accidents de la route, et la formation de femmes et de jeunes gens à l'entretien des routes (le manque de compétences chez les jeunes ayant été identifié comme une faiblesse de l'économie kényane). La subvention du FFUEAI jouera donc un rôle majeur pour accroître la portée et le nombre de bénéficiaires du projet.



# Enveloppe SE4ALL du FFUEAI



## Projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda

La fourniture d'électricité est un enjeu essentiel pour l'Ouganda, notamment pour lui permettre d'atteindre ses objectifs en matière de croissance et de développement socioéconomique. L'accès à l'électricité reste toutefois limité, 14 % seulement de la population nationale (environ 7 % dans les zones rurales) en bénéficiant.

Cet accès insuffisant pèse sur l'offre de services sociaux et entrave le développement des petites entreprises industrielles ou commerciales. Il réduit également l'investissement industriel et commercial à plus grande échelle.

### Le projet

Le principal objectif de développement du projet est la fourniture d'un accès fiable et abordable à l'électricité aux ménages ruraux d'Ouganda, aux services

publics d'infrastructure et aux petites et moyennes entreprises.

Le projet consiste à :

- construire environ 1 150 kilomètres de lignes de distribution moyenne tension et 800 kilomètres de lignes basse tension ;
- financer le raccordement du dernier kilomètre jusqu'aux locaux de plus de 58 000 ménages ruraux, 5 320 centres d'affaires et 1 474 établissements publics (écoles, centres de santé et bureaux de l'administration) ;
- fournir environ 100 000 kits de matériel de connexion, tableaux électriques de type « ready-board » (équipés de prises électriques, notamment) et compteurs d'énergie à prépaiement afin d'augmenter le nombre de raccordements du dernier kilomètre à proximité du réseau existant dans des zones rurales déjà électrifiées qui ne nécessitent pas d'extension du réseau.

Le projet devrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie, des opportunités économiques dans les communautés rurales, à un meilleur accès aux services sociaux (infrastructures de santé, notamment des maternités) et aux écoles, ainsi qu'à mettre fin à l'exposition des femmes et des enfants à la pollution causée, par exemple, par l'utilisation de bois à brûler et de charbon.

Il devrait en outre favoriser la réduction des inégalités entre zones urbaines et zones rurales, et contribuer directement aux objectifs jumeaux de lutte contre la

Région	Afrique de l'Est : Ouganda
Secteur	Énergie
Type de subvention	SI (10,7 millions d'EUR) et AT (0,5 million d'EUR) pour la phase d'investissement
Montant de la subvention	11,2 millions d'EUR
Coût total du projet	112,8 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	BAfD

pauvreté et de promotion de la prospérité pour tous. Ce projet, avec d'autres du même type, devrait contribuer à porter l'accès à l'électricité en zone rurale à 26 % à l'horizon 2022, et à 30 % au niveau national d'ici à 2020.

### Les opérations d'AT et de SI

La subvention d'assistance technique servira à financer le renforcement des capacités de l'agence de l'électrification rurale, et notamment à fournir des conseils sur la façon de renforcer la planification institutionnelle, la production d'études de conception, le suivi et l'évaluation, la promotion de l'égalité des sexes dans la fourniture d'électricité, la passation des marchés et la gestion des contrats. Elle contribuera à améliorer la mise en œuvre des divers projets d'électrification rurale. L'AT comportera aussi une étude visant à aider à déterminer le coût des services et à savoir si l'électricité est abordable, afin d'évaluer et d'ajuster continuellement les tarifs pour qu'ils reflètent les coûts et qu'ils soient viables à long terme et abordables pour la population ougandaise.

La subvention à l'investissement a pour principal objectif de fournir du matériel destiné au raccordement du dernier kilomètre, des tableaux électriques et des compteurs d'énergie, afin de permettre à davantage de ménages d'être raccordés.

<b>Région</b>	Afrique de l'Est : Tanzanie, Burundi, Rwanda
<b>Secteur</b>	Énergie
<b>Type de subvention</b>	SI pour la phase d'investissement
<b>Montant de la subvention</b>	7,6 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	42,6 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	KfW



SUSTAINABLE  
ENERGY FOR ALL

### Électrification durable dans le nord-ouest de la Tanzanie

La vaste superficie de la Tanzanie (950 000 km<sup>2</sup> environ) ne facilite pas la fourniture d'électricité à sa population de plus de 50 millions d'habitants, en pleine expansion.

Le pays, qui dispose actuellement d'une capacité installée d'environ 1 500 MW seulement, investit massivement dans les infrastructures de production et de transport d'électricité, dans le but de raccorder 250 000 ménages par an et d'ajouter 8 500 MW de capacités supplémentaires, afin de porter le taux national d'accès à l'électricité à 75 % à l'horizon 2025. L'absence d'un approvisionnement en électricité suffisant et fiable pénalise fortement la productivité du secteur privé, étant donné la fréquence des coupures d'électricité et des délestages des charges, lors desquels l'approvisionnement en électricité est simplement suspendu pendant une certaine durée dans différentes parties de la zone de distribution.

Actuellement, environ 24 % de la population tanzanienne dispose d'un accès à des services énergétiques modernes, et l'électrification est bien plus faible dans les zones rurales, où 7 % des ménages seulement sont raccordés. Dans de vastes zones des régions de Kagera, Geita et Kigoma, dans le nord-ouest de la Tanzanie, ce taux serait encore plus faible : 5 % seulement. Les deux centrales électriques alimentées au diesel, exploitées par la compagnie nationale TANESCO et desservant des réseaux isolés de la région, ont un coût d'exploitation très élevé et produisent d'importantes émissions de CO<sub>2</sub>. De nombreux villages n'ont pas du tout accès à l'électricité. La biomasse traditionnelle (bois et charbon) fournit encore environ 90 % de l'approvisionnement en énergie primaire, ce qui se traduit par une sévère déforestation et représente un danger pour la santé des ménages. L'absence d'un approvisionnement



en électricité fiable et abordable représente un obstacle important pour le développement socioéconomique de la région du nord-ouest de la Tanzanie, qui dispose d'un potentiel économique important, dans l'agriculture et l'extraction minière, par exemple.

### Le projet

Dans ce contexte, le projet a pour ambition d'étendre l'infrastructure électrique de façon à couvrir de vastes zones du nord-ouest de la Tanzanie et ainsi de remédier aux principaux problèmes d'approvisionnement en électricité. Le projet prévoit notamment la construction d'une nouvelle ligne de transport d'électricité de 220 kV sur 140 km, entre Geita et Nyakanazi, et l'extension et la construction des sous-stations respectives. Le projet porte en outre sur l'électrification d'une trentaine de villages situés à proximité de la ligne de transport et des sous-stations. Des services de conseil portant sur la conception détaillée du projet, les évaluations des incidences environnementales et sociales, les appels d'offres liés à la construction et la supervision du projet font partie du projet global, qui sera cofinancé par le ministère allemand de la coopération économique et du développement, via la KfW, et par l'AFD.

La TANESCO, en sa qualité d'organisme d'exécution du projet, est responsable de la mise en œuvre et de l'exploitation du projet, et elle contribue au cofinancement des mesures de compensation sociales et environnementales.

Le projet jouera un rôle crucial dans le raccordement du nord-ouest de la Tanzanie au réseau national, et il permettra de mettre un terme à l'exploitation, onéreuse, des mini-réseaux de la TANESCO, fonctionnant au diesel. La région étant limitrophe du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda, le projet facilitera le raccor-

dement du réseau d'électricité tanzanien à ces pays, contribuant ainsi à la mise en place d'un marché régional de l'électricité et à accroître les possibilités d'échange transfrontalier d'électricité. En outre, la ligne de transport raccordera la centrale hydroélectrique de Rusumo, d'une puissance de 80 MW (également bénéficiaire d'une subvention du FFUEAI) et, à terme, d'autres ressources hydroélectriques potentielles de la région (Kakono, par exemple).

### L'opération de SI

La subvention à l'investissement du FFUEAI finance la composante du projet relative à l'électrification rurale, notamment la construction d'environ 250 kilomètres de lignes de transport à moyenne et basse tension, de réseaux de transport, de transformateurs et de compteurs, raccordant ainsi environ 10 000 ménages, 360 petites entreprises et 50 établissements de service public au réseau national. Les coûts de raccordement seront subventionnés conformément aux autres projets nationaux d'électrification afin de garantir leur accessibilité financière pour les ménages ruraux. Une partie de la SI sera également utilisée pour financer les services de consultants nécessaires au projet et mettre en œuvre des activités régulières de visibilité.

La subvention du FFUEAI contribuera non seulement à renforcer l'accès des ménages, des petites et moyennes entreprises et des institutions sociales à des services énergétiques durables, fiables et abordables, mais elle réduira aussi la dépendance à l'égard du bois à brûler (pour l'éclairage) et de l'électricité produite à partir de diesel. D'autres effets positifs sont attendus, tels que la réduction de la déforestation et des émissions de CO<sub>2</sub>, la baisse du coût de production de l'électricité et la création de nouvelles possibilités en matière d'activités génératrices de revenus.

<b>Région</b>	Afrique centrale : Burundi, RD du Congo, Rwanda
<b>Secteur</b>	Énergie
<b>Type de subvention</b>	SI pour les phases de préparation et d'investissement
<b>Montant de la subvention</b>	11 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	528 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	BEI



## Centrale hydroélectrique de Ruzizi III

La région des Grands lacs est en proie à l'instabilité depuis de nombreuses années, ce qui a entraîné un retard de développement socioéconomique. L'un des objectifs principaux de l'UE et d'autres soutiens internationaux pour les pays de la région des Grands lacs, qui comprend le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le nord-est de la République démocratique du Congo et le nord-ouest du Kenya et de la Tanzanie, est de contribuer à stabiliser la région. Le projet Ruzizi III est un premier pas concret dans cette direction, étant donné qu'il vise à fournir un accès à une source d'énergie moderne tout en cherchant à garantir la coopération régionale, à attirer des financements internationaux et à créer des emplois.

### Le projet

L'objectif du projet est de fournir de l'électricité aux centres de consommation de la région des Grands lacs et, dans l'ensemble, de doubler la production d'électricité disponible sur un réseau qui a constamment besoin de délestages (coupures d'électricité qui consistent à suspendre momentanément la distribution d'électricité dans différentes parties de la région de distribution) et qui ne permet pas l'électrification des zones rurales et périurbaines en raison d'un approvisionnement en électricité insuffisant. Le projet contribuera non seulement à augmenter la capacité existante, mais aussi à remplacer l'électricité produite par les centrales de base fonctionnant au diesel et représentant un coût très élevé en raison de la longueur du trajet d'acheminement du carburant depuis les raffineries et les ports jusqu'à l'intérieur des terres.

Le projet prévoit la construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Ruzizi, qui marque la fron-

tière entre la RDC et le Rwanda. Le projet sera réalisé en tant que partenariat public-privé, dans le cadre duquel le Burundi, la RDC et le Rwanda attribueront une concession à l'adjudicataire pour créer, financer, construire, exploiter et entretenir la centrale. Ruzizi III sera la troisième centrale hydroélectrique réalisée sur la rivière, après celles de Ruzizi I et II, dont la réhabilitation bénéficie d'une subvention du FFUEAI. Les pouvoirs publics sont responsables de la construction de toutes les infrastructures publiques nécessaires pour acheminer l'électricité vers ces trois pays.

Attirer les investisseurs privés vers le secteur énergétique devrait accroître la viabilité à long terme du projet, par rapport à un projet relevant du secteur public. Ce projet devrait donc avoir un effet de démonstration positif important pour les futurs projets de ce type.

Ses principaux bénéficiaires devraient être plusieurs centaines de milliers de petits consommateurs d'électricité.

### L'opération de SI

La subvention à l'investissement sera utilisée pour cofinancer, à hauteur de 50 %, le coût de développement du projet au titre de l'actualisation ou de la réalisation d'études géologiques supplémentaires, d'évaluations des incidences environnementales et sociales et des groupes d'experts en la matière, ainsi que l'appui à la préparation des appels d'offres et des contrats. Si cette phase se déroule comme prévu, la subvention sera convertie en (quasi-)fonds propres détenus par les trois pays. Le FFUEAI ou la Facilité d'investissement pour l'Afrique peuvent envisager d'accorder une nouvelle subvention pour financer le solde de la contribution en fonds propres ou quasi-fonds propres des trois États.

<b>Région</b>	Afrique de l'Ouest : Guinée
<b>Secteur</b>	Énergie
<b>Type de subvention</b>	SI (17 millions d'EUR) et AT (3 millions d'EUR) pour la phase d'investissement
<b>Montant de la subvention</b>	20 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	50 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	AFD



Cérémonie officielle de signature entre les représentants de la délégation de l'UE et le ministre des finances de la Guinée.



## Amélioration et extension du réseau de distribution de Conakry

La République de Guinée est confrontée à des défis économiques et sociaux majeurs, liés à la situation économique mondiale, notamment une croissance faible et une forte baisse des prix des matières premières, exacerbée par l'épidémie d'Ebola. En outre, son infrastructure électrique s'est détériorée, principalement en raison du manque de nouveaux investissements et de l'entretien insuffisant des installations existantes. Les coupures d'électricité sont fréquentes et les pertes techniques et commerciales considérables, ce qui se traduit par une hausse des coûts supportés par Électricité de Guinée (EDG), la compagnie publique chargée de la production, du transport et de la distribution d'électricité.

### Le projet

Le projet répond à ces défis en améliorant et en étendant le réseau de distribution de Conakry dans deux quartiers de la capitale (Kagbelen et Ansoumaniah), ainsi que le réseau de transport des sites de production vers Conakry. Les lignes de transport à moyenne tension, actuellement longues de 13 kilomètres, seront prolongées pour atteindre 140 kilomètres, et les lignes à basse tension passeront de 15 kilomètres à 208 kilomètres. En outre, 152 sous-stations seront construites et des compteurs à prépaiement seront installés.

Les avantages découlant du projet seront doubles. D'une part, l'infrastructure, qui aura bénéficié d'améliorations considérables, permettra de réaliser, à l'avenir, de nouveaux raccordements dans certains quartiers de Conakry. On estime, en effet, que le projet permettra de réaliser 50 000 nouvelles connexions ou reconnexions, dont 45 000 concernent des ménages. D'autre part, le projet améliorera la qualité générale de la fourniture d'électricité aux consommateurs, et réduira les pertes techniques et commerciales, ainsi que les coupures. L'objectif est de diminuer les pertes techniques et commerciales et d'atteindre des gains d'efficacité énergétique de 5 GWh/an.

L'opération d'AT

L'assistance technique renforcera la capacité d'EDG à gérer le déploiement des compteurs à prépaiement et transmettra à la compagnie les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre des améliorations sociales et environnementales (y compris en matière de santé et de sécurité) dans les nouveaux programmes.

### L'opération d'AT

L'opération de SI

La subvention à l'investissement sera dédiée à la supervision technique, à divers travaux, à la fourniture du matériel, à la communication et aux audits financiers.

### L'opération de SI

Elle joue un rôle essentiel en permettant de réaliser des améliorations indispensables du réseau électrique, qu'EDG ne parviendrait pas à financer sans l'octroi d'une subvention (ou bien en augmentant considérablement les tarifs appliqués aux ménages) en raison des difficultés financières de la compagnie. La SI est donc indispensable au maintien des tarifs de l'électricité basse tension à un niveau abordable pour la population.



## Hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale (SHINE)

Le Mali se situant dans une région fragile, sa situation politique et sécuritaire peut se dégrader rapidement. Outre les défis climatiques, économiques et sociaux inhérents auxquels il est confronté, le Mali est actuellement en situation d'urgence humanitaire due à la violence, à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et au risque d'épidémie, situation qui touche de nombreuses personnes, notamment les déplacés, les rapatriés et les réfugiés.

Le taux d'électrification au Mali reste extrêmement faible pour un pays d'Afrique subsaharienne (seulement 18% dans les zones rurales), malgré le programme ambitieux d'électrification en milieu rural qui a été mené entre 2004 et 2012 avec l'appui de la Banque mondiale, qui a conduit à des améliorations importantes. L'État malien veut désormais promouvoir l'utilisation des ressources solaires abondantes du Mali pour alimenter les sites existants et fournir un accès à l'électricité à davantage de ménages ruraux tout en continuant d'impliquer des opérateurs locaux et internationaux du secteur privé.

### Le projet

L'objectif général du projet est d'accélérer le développement des énergies renouvelables et de renforcer l'accès à l'énergie dans des régions hors réseau au Mali, en transformant des générateurs diesel en générateurs hybrides solaire-diesel dans une soixantaine de localités isolées à travers le pays. Il améliorera la qualité et la fiabilité du service pour environ 4 000 ménages. Le projet consiste en outre à étendre les mini-réseaux connexes pour desservir 22 000 ménages supplémentaires (environ 132 000 personnes) en installant 3,6 MWC de capacités solaires.

Le projet est conforme aux deux objectifs principaux de l'initiative SE4ALL :

<b>Région</b>	Afrique de l'Ouest : Mali
<b>Secteur</b>	Énergie
<b>Type de subvention</b>	SI (14,4 millions d'EUR) et AT (3,6 millions d'EUR) pour la phase d'investissement
<b>Montant de la subvention</b>	18 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	41 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	AFD

- renforcer l'accès à l'énergie, par exemple dans les zones non desservies par le réseau ;
- accroître la part des énergies renouvelables.

Le projet répond aussi aux objectifs de l'UE, qui consistent à mobiliser le secteur privé pour fournir un accès à l'énergie en Afrique.

L'effet principal du projet devrait être l'amélioration de l'accès à l'énergie au Mali, dans des zones isolées et éloignées du réseau et, par conséquent, l'amélioration des conditions de vie des familles rurales et en particulier des femmes et des enfants (notamment en matière de sécurité, d'accès à l'information, de réduction des fumées toxiques, de possibilité d'étudier après la tombée de la nuit). Le projet favorisera aussi des activités économiques locales (commerce, artisanat, etc.).

### Les opérations d'AT et de SI

L'assistance technique est dédiée à des activités de supervision du projet et de formation. Elle comporte notamment une composante relative au renforcement des capacités de l'AMADER (Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale).

La subvention à l'investissement servira à financer la part de l'AMADER dans l'investissement dans des générateurs hybrides pour des mini-réseaux et l'extension du réseau servira à accroître la portée du projet.



L'énergie solaire atteindra la sous-station de Kankia.



## Énergie solaire panafricaine (Katsina)

La production d'électricité au Nigeria, première économie d'Afrique, n'a pas suivi le rythme de la croissance économique. La capacité de production électrique installée n'est que légèrement supérieure à 10 GW, dont la moitié, au mieux, est opérationnelle en permanence. Par conséquent, plus de la moitié de la population n'a pas d'accès au réseau, tandis que le reste subit une pénurie chronique d'électricité. Les consommateurs sont donc obligés d'avoir recours à des groupes électrogènes de secours. Au Nigeria, la consommation d'électricité par habitant est de 126 kWh, soit l'une des plus faibles au monde.

Le gouvernement précédent a commencé à réformer la régulation du secteur de l'électricité et a fixé un objectif de capacité de 40 GW dans sa « Vision 2020 », qui nécessiterait des investissements dans les capacités de production d'électricité d'au moins 3,5 milliards d'USD par an sur une période de 10 ans. Le président Buhari, récemment élu, a déclaré que son objectif est de « produire, transporter et distribuer l'électricité 24h/24, 7j/7, tout en garantissant simultanément le développement de sources d'énergie durable ou renouvelable à l'horizon 2019 ».

Toutes les centrales électriques étant situées dans le sud du Nigeria, et l'alimentation électrique étant inégale, le

nord du pays est particulièrement touché par les pénuries d'électricité.

### Le projet

La production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables est une composante importante de la stratégie du Nigeria relative au changement climatique, mais le développement de ces technologies au Nigeria progresse lentement.

Le projet est situé dans un État stable du nord du pays, où – en raison du manque de ressources hydrauliques disponibles et d'approvisionnement en gaz – les énergies renouvelables sont la seule option viable à long terme. Il est prévu de réaliser une centrale photovoltaïque à grande échelle de 87 MWC dans l'État de Katsina, dans le nord du pays. L'État de Katsina bénéficie de l'un des niveaux de rayonnement solaire les plus élevés du Nigeria, avec une irradiation solaire moyenne à l'horizontale de 6 kWh/m<sup>2</sup> par jour.

Le projet nécessite la construction d'une ligne de transport d'électricité de 3,66 kilomètres jusqu'à la sous-station locale de Kankia, qui permettra ensuite d'acheminer l'électricité produite par la centrale vers le réseau.

### L'opération de SI

La subvention couvrira le coût des investissements dans la ligne de transport d'électricité, qui servira à raccorder la centrale solaire, financée par le secteur privé, à la principale sous-station, ainsi que la modernisation d'autres sous-stations. Elle permettra de réaliser la ligne de transport d'électricité en même temps que la centrale solaire, même si la Compagnie publique de transport d'électricité du Nigeria ne dispose pas des ressources budgétaires nécessaires, ce qui permettra un démarrage rapide des opérations. Elle permettra en outre de créer des emplois au niveau local, en rapport avec la construction et l'entretien des installations.

Région	Afrique de l'Ouest : Nigeria
Secteur	Énergie
Type de subvention	SI pour la phase d'investissement
Montant de la subvention	4 millions d'EUR
Coût total du projet	142 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	PIDG



## Opérations de subvention ayant reçu une approbation de principe (à fin décembre 2015)

### Le Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF)

- Le niveau des investissements privés en faveur du secteur énergétique africain est relativement faible en raison de la complexité des projets, des incertitudes relatives à la réglementation et des coûts de financement élevés qui en découlent. Ce faible niveau contraste avec le niveau élevé de la demande actuellement insatisfaite et des anticipations de croissance, compte tenu de la croissance démographique de l'Afrique et du fait que l'électricité est devenue abordable pour davantage de personnes, et que celles-ci souhaitent avoir accès à l'électricité. Sur de nombreux marchés, les risques sur lesquels les investisseurs n'ont pas de prise peuvent être partiellement absorbés grâce à des assurances, mais de tels produits ne sont pas facilement disponibles pour les projets ayant trait aux énergies renouvelables en Afrique subsaharienne.
- L'AEGF est une plateforme novatrice, qui a pour objectif d'améliorer l'accès à une couverture d'assurance abordable pour les projets liés aux énergies renouvelables, en collaborant avec des compagnies de réassurance qui assurent les compagnies d'assurance. Ce concept a été mis au point grâce à l'opération d'AT financée par le FFUEAI à hauteur de 1 million d'EUR, approuvée en juin 2012. Les études financées par cette subvention ont mis en évidence l'écart qui existe entre l'offre et la demande sur le marché de l'assurance, répertorié les partenaires potentiels et défini un mode de collaboration optimal entre la BEI et les partenaires du secteur de la (ré)assurance.
- Grâce aux éclaircissements apportés par ces études initiales, le comité de gestion a donné son approbation de principe à deux subventions supplémentaires du FFUEAI en décembre 2015. L'approbation finale pourrait avoir lieu une fois que les détails du montage envisagé seront mieux connus.
- La subvention sous forme d'instrument financier de 20 millions d'EUR, qui a obtenu une approbation de principe, a servi à renforcer les fonds propres de l'AEGF, ce qui permet à ce dernier de fournir une garantie partielle à une sélection de réassureurs et, de ce fait, à un ensemble de projets relatifs aux énergies renouvelables par l'intermédiaire de leurs clients. La subvention à l'investissement, d'un montant inférieur, peut être convertie en instrument financier. Elle couvrira les coûts d'exploitation initiaux si les recettes n'augmentent pas aussi vite que prévu.

Opération de subvention	Région	Secteur	Type	Bailleur principal	Montant (en EUR)	Brève description	Date de l'approbation de principe
Programme pour des moyens de cuisson propres en Afrique	Afrique subsaharienne	Énergie	SI	KfW	20 000 000 <sup>6</sup>	Apport de capital d'amorçage pour un fonds destiné à stimuler la demande, qui fournira des financements pour des appareils de cuisson propres aux côtés d'institutions de financement local. Le projet implique des acteurs locaux et mondiaux dans le secteur du GPL dans le cadre d'un projet en PPP, ainsi que des États et des acteurs mondiaux de la santé.	12.12.2013
Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Performance Platform, REPP)	Afrique subsaharienne	Énergie	SI	BEI	5 000 000	Financements en fonction des résultats pour les projets sélectionnés par la REPP.	28.03.2014
Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Performance Platform, REPP)	Afrique subsaharienne	Énergie	AT	BEI	4 000 000	Financement des coûts liés à la fonction de conseil, à la gestion de l'entité de mise en œuvre de la REPP et de l'AT au niveau du projet.	28.03.2014
Projet d'énergie éolienne au Ghana	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	PIDG	11 000 000	La SI ramènera le coût du capital du projet à un niveau où les revenus générés par la vente d'électricité aux tarifs garantis lui fournissent des recettes durables permettant aux investisseurs du secteur privé de participer.	19.11.2014
Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF)	Afrique subsaharienne	Énergie	IF	BEI	20 000 000	Mécanisme de garantie de portefeuille mezzanine à utiliser en association avec des ressources de la BEI pour mobiliser des capacités en matière d'assurance privée au bénéfice de projets SE4ALL en Afrique subsaharienne.	09.12.2015
Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF)	Afrique subsaharienne	Énergie	SI/IF	BEI	4 000 000	SI destinée à couvrir les coûts générés lors de la phase de lancement, à garantir l'aptitude du Fonds AEGF à exercer ses activités et à déployer ses capacités, y compris en cas d'insuffisance des recettes.	09.12.2015
<b>TOTAL</b>					<b>64 000 000</b>		

<sup>6</sup> Le montant de l'opération de subvention a reçu une approbation de principe initiale (15 000 000 EUR), puis a été revu à la hausse.



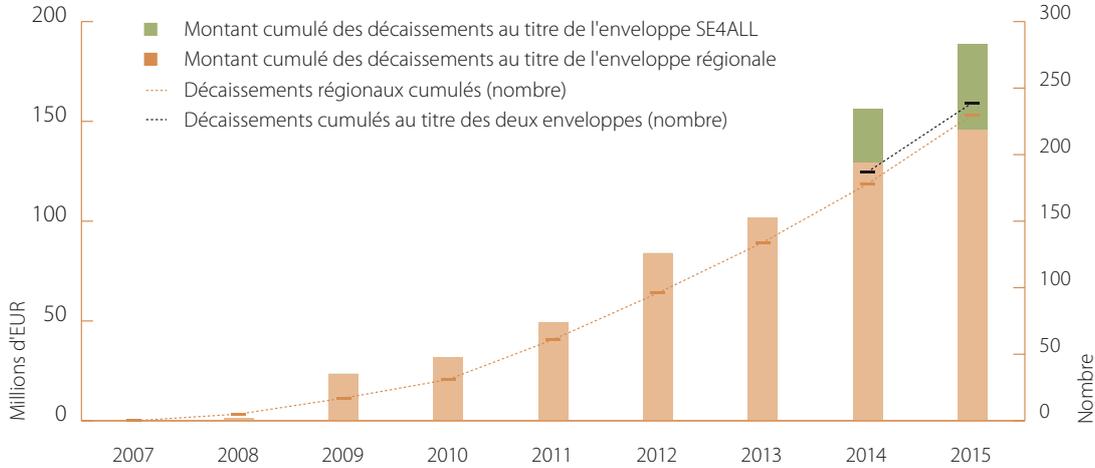
## Total des décaissements sur la période 2007-2015

L'année 2015 a enregistré 61 décaissements en faveur des bailleurs de fonds, dont 15 au titre de subventions ayant fait l'objet d'un premier décaissement. Ce nombre de décaissements est le plus élevé depuis la création du FFUEAI et il témoigne du fait que de plus en plus de projets sont arrivés à maturité et progressent à un rythme soutenu. Avec 32,3 millions d'EUR de décaissements opérés en 2015, le montant cumulé atteint désormais 188,5 millions d'EUR<sup>7</sup>. Les décaissements relatifs aux projets SE4ALL représentent 22,8 % du total.

<sup>7</sup> Ce montant inclut la rémunération des bailleurs de fonds.

## Décaissements cumulés sur la période 2007-2015

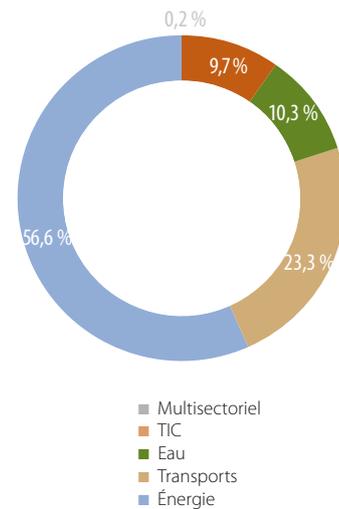
### Montants et nombres



Année	Décaissements annuels (TOTAL des deux enveloppes, en EUR)	Dont SE4All (en EUR)	Décaissements annuels (nombre)
2007	0		0
2008	1 082 294		5
2009	22 396 008		12
2010	8 391 867		14
2011	17 535 692		30
2012	34 538 817		35
2013	17 824 899		38
2014	54 454 376	27 259 000	53
2015	32 347 404	15 748 000	61
<b>TOTAL</b>	<b>188 571 357</b>	<b>43 007 000</b>	<b>248</b>

56,6 % du montant cumulé des décaissements sont allés au secteur énergétique en 2015. Les transports (23,3 % du total des décaissements) sont le deuxième secteur, par ordre d'importance, suivis par l'eau (10,3 %) et les TIC (9,7 %).

### Répartition des décaissements du FFUEAI par secteur (en cumulé, en % du montant)



### Décaissements accumulés par secteur

Secteur	Décaissements par secteur (en cumulé, en EUR)	Pourcentage par secteur
Énergie	106 666 285	56,6 %
<b>Dont Enveloppe SE4All</b>	<b>43 007 000</b>	<b>22,8 %</b>
Transports	43 981 983	23,3 %
Eau	19 355 389	10,3 %
TIC	18 263 737	9,7 %
Multisectoriel	303 963	0,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>188 571 357</b>	<b>100</b>



## Perspectives : la réserve d'opérations

À la fin de 2015, la réserve d'opérations du FFUEAI représentait un montant total de 532,3 millions d'EUR de subventions. L'Afrique de l'Est était toujours la première source de demandes, avec 39 % du total (contre 31 % en 2014). L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale représentent également une grande part des demandes de subvention, avec plus de 100 millions d'EUR chacune, soit plus de 20 % du total pour chacune de ces régions.

Sur les 52 opérations de subvention que compte la réserve, près des trois quarts (soit 37 opérations) relèvent du secteur énergétique. Plus de la moitié se trouvent en phase avancée de planification.

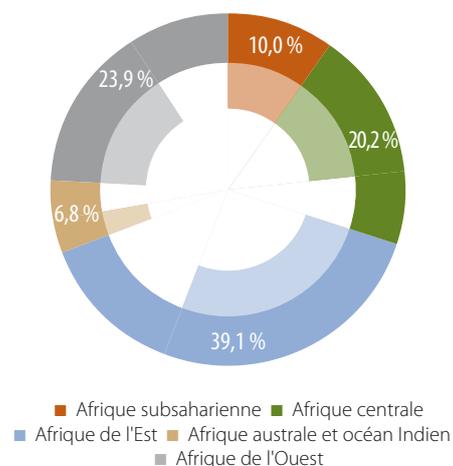
Bien que la réserve d'opérations du FFUEAI demeure solide, les ressources restantes sont limitées et sont acheminées en priorité vers certaines régions au titre de l'enveloppe SE4ALL. Par conséquent, un effort ciblé sera nécessaire pour faire correspondre les opérations en réserve aux ressources disponibles.

Les projets SE4ALL représentent 67 % du total.

Région principale	Total (en EUR)	dont SE4All (en EUR)
Afrique de l'Est	208 310 000	137 500 000
Afrique de l'Ouest	127 320 000	79 120 000
Afrique centrale	107 450 000	72 000 000
Afrique subsaharienne	53 000 000	53 000 000
Afrique australe et océan Indien	36 200 000	16 200 000
<b>TOTAL</b>	<b>532 280 000</b>	<b>357 820 000</b>

Réserve d'opérations de subvention du FFUEAI par région principale  
(en % du montant)

(le cercle intérieur représente la part de SE4All)





## Observations finales du président du comité de gestion

Je suis heureux de pouvoir dire que 2015 a été une année record pour le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) s'agissant du montant des financements approuvés au titre des projets : 140 millions d'EUR au total. Ces subventions seront associées à des financements du groupe des bailleurs de fonds (GBF) et d'autres acteurs, ce qui devrait engendrer un montant total d'investissements de plus de 2 milliards d'EUR.

Dans leur grande majorité (près de 85 %), ces opérations ont été des subventions à l'investissement destinées à financer des composantes de projets qui, bien que bénéfiques d'un point de vue socioéconomique, n'auraient pu être réalisées sans le soutien du FFUEAI, ou du moins, pas à la même échelle, au même niveau de qualité ou dans les mêmes délais.

Les projets de corridor routier régional et d'électrification approuvés en 2015 sont d'excellents exemples du potentiel des subventions à l'investissement. Les subventions du FFUEAI en faveur de projets routiers financeront non seulement les activités habituelles de construction et de supervision, mais aussi des ponts-bascules et d'autres infrastructures auxiliaires visant à améliorer la viabilité à long terme des projets, la protection sociale et la sauvegarde de l'environnement. Les subventions accordées à des projets d'électrification contribueront à fournir de l'électricité à des centaines de milliers de ménages, ruraux pour la plupart, dans des pays où le taux d'électrification est faible, comme la Guinée, le Mali, la Tanzanie ou l'Ouganda. Comme vous l'aurez aussi sans doute remarqué, les subventions d'assistance technique du FFUEAI sont de moins en moins utilisées de façon isolée pour identifier ou préparer des projets. Une subvention à l'investissement est souvent accompagnée d'une opération d'assistance technique en faveur de l'organisme national ou régional chargé de la mise en œuvre du projet. Cette association ne contribue pas seulement à la réussite du projet approuvé ; le recours à une telle assistance technique intégrée a tendance à améliorer de façon permanente la capacité d'action de l'organisme, ce qui contribue à la mise en place d'un environnement propice à la réalisation de futurs projets et, de plus en plus, à faciliter la concertation sur les politiques sectorielles.

Si nous voulons atteindre les ambitieux Objectifs de développement durable, ainsi que les objectifs climatiques de la COP21, adoptés l'année dernière, la reproductibilité est essentielle pour tous les acteurs, en particulier pour le secteur privé, pour faire en sorte qu'il puisse créer des emplois, innover, investir et, d'une manière générale, faire des affaires.

La Commission européenne et les États membres de l'UE ont réformé les cadres relatifs au panachage des aides et, désor-

mais, la Facilité d'investissement pour l'Afrique (AfIF) consolidera et développera les expériences réussies du FFUEAI. L'AfIF reconnaît en outre le rôle du secteur privé et applique le cadre stratégique décrit dans la communication de 2014 sur le secteur privé, en incluant explicitement le secteur privé en tant que bénéficiaire potentiel aux côtés des pays partenaires, directement ou indirectement, pour un éventail de secteurs plus large que celui du FFUEAI et pour l'ensemble du continent africain. L'AfIF est déjà opérationnelle, ce qui montre que l'UE passe rapidement des concepts aux actes, et nous nous attendons à ce que ses financements représentent, en temps utile, un montant plusieurs fois supérieur à celui du FFUEAI.

D'autre part, nous avons créé des initiatives spécifiques à certains secteurs. Le lancement de l'instrument Electrifi, l'année dernière, a été suivi du lancement d'AgriFI en 2016. À mesure que nous changeons d'échelle, que nous apportons des financements plus novateurs et que nous atteignons un cercle plus large de bénéficiaires, nous renforçons également notre responsabilité à l'égard du public et notre transparence pour ce qui est des résultats obtenus, et nous démontrons que nos financements ont un impact. C'est la raison pour laquelle l'UE s'est engagée, en tandem avec ses partenaires de financement, à appliquer et à améliorer une gestion fondée sur les résultats – des premiers stades de la conception et de la planification du programme jusqu'au suivi et à l'évaluation.

Cependant, le travail du FFUEAI n'est pas terminé : si les approbations de 2015 ont porté les engagements à 85 % du total net des ressources, et même à 99 % des ressources disponibles au titre de l'enveloppe régionale, il reste environ 111 millions d'EUR dans l'enveloppe SE4ALL. Nos efforts se concentreront sur l'affectation de ces fonds, à l'appui de l'objectif qui consiste à augmenter la part des énergies renouvelables et à faire en sorte que les populations aient accès à des services énergétiques modernes et durables. Bien que 2015 ait été une année record pour ce qui est du nombre de décaissements, nous anticipons une nouvelle accélération de leur volume.

Je conclurai en remerciant l'ensemble de l'équipe pour cette nouvelle année de succès pour le FFUEAI. Continuons à développer le panachage des ressources à l'appui du développement durable, de sorte qu'il soit encore plus inclusif, plus efficace et plus intelligent.

**Roberto Ridolfi**,  
Président du comité de gestion



## Annexes



# Liste des opérations de subvention approuvées<sup>8</sup>

(à fin décembre 2015)

Nom du projet	Région principale	Enveloppe	Secteur	Type de subvention	Bailleur de fonds principal du GBF	Montant net de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Accès à Douala	Afrique centrale	Enveloppe régionale	Transports	BI	AFD	5 700 000	16.09.2010	En cours
Accès à l'électricité dans la province de l'Atlantique, au Bénin	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	SI	AFD	20 000 000	12.12.2013	En cours
Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF)	Continent africain	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BEI	1 000 000	29.06.2012	En cours
ASECNA	Continent africain	Enveloppe régionale	Transports	AT	BEI	2 000 000	29.06.2012	En cours
ASECNA – Programme EGNOS	Continent africain	Enveloppe régionale	Transports	AT	BEI	5 000 000	07.02.2013	En cours
AXIS – Le système africain de points d'échange internet	Continent africain	Enveloppe régionale	TIC	AT	Lux-Dev.	5 100 000	19.08.2010	En cours
Corridor de Beira	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe régionale	Transports	BI	BEI	17 828 380	18.12.2008	En cours
Rénovation des réseaux de transport d'électricité du Bénin et du Togo	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	BI	BEI	12 250 000	10.11.2009	En cours
Phase II du projet hydroélectrique de Bumbuna (Sierra Leone)	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	PIDG	2 500 000	07.11.2012	En cours
Renforcement des capacités de la BOAD (articulé autour des changements climatiques et des questions d'ordre environnemental et social dans le financement de projets)	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Multisectoriel	AT	BEI	900 000	23.08.2010	En cours
Interconnexion de Caprivi	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe régionale	Énergie	BI	BEI	15 000 000	22.01.2008	Achévé
Programme pour des moyens de cuisson propres en Afrique	Continent africain	Enveloppe régionale	Énergie	AT	KfW	1 700 000	12.12.2013	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BEI	3 168 233	16.10.2007	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BEI	1 581 767	23.03.2011	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	SD	BaFD	10 000 000	19.09.2012	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	BI	BEI	12 500 000	19.09.2012	En cours
Congo-Gabon : projet de facilitation du transport routier Brazzaville-Libreville	Afrique centrale	Enveloppe régionale	Transports	AT	BaFD	3 402 100	06.12.2013	En cours
Élaboration et mise en place d'un système de gestion sociale et environnementale à la BOAD	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Multisectoriel	AT	BaFD	400 000	19.08.2011	En cours
EASSy	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	TIC	AT	BEI	2 600 000	05.07.2007	Achévé
Corridor de transport d'Afrique de l'Est	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	BI	BEI	16 600 000	15.12.2011	En cours
Réglementation du secteur de l'électricité dans la CEDEAO (ARREC)	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	1 700 000	10.11.2009	Achévé
Électrification du nord-ouest de la Tanzanie	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	SI	KfW	7 600 000	30.06.2015	En cours
Lignes de crédit environnementales pour le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie – Participation des banques à des projets de transition énergétique	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	2 000 000	29.06.2010	En cours
Lignes de crédit environnementales pour le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie – Participation des banques à des projets de transition énergétique	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	2 100 000	27.06.2013	En cours
Interconnexion Éthiopie-Kenya (EAPP)	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	KfW	337 415	10.07.2007	Achévé
Agrandissement du port de Walvis Bay	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe régionale	Transports	AT	KfW	280 612	14.12.2009	Achévé
Extension des réseaux de NIGELEC	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	SI	AFD	11 000 000	24.10.2013	En cours
Étude de faisabilité de la partie occidentale du réseau UMOJANET	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	TIC	AT	AFD	1 104 962	14.12.2010	Achévé
Aménagement hydroélectrique de Félou	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	BI	BEI	9 335 000	10.07.2007	En cours
Financement d'investissements d'entreprises privées dans l'EE et les ER en Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	SI	AFD	4 500 000	24.10.2013	En cours
Financement d'investissements d'entreprises privées dans l'EE et les ER en Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	1 500 000	24.10.2013	En cours
Dispositif d'atténuation du risque géothermique en Afrique de l'Est (GRMF)	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	SD	KfW	30 000 000	20.10.2011	En cours

<sup>8</sup> Nettes des annulations.

Nom du projet	Région principale	Enveloppe	Secteur	Type de subvention	Bailleur de fonds principal du GBF	Montant net de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Programme GET FiT pour l'Afrique de l'Est – Déploiement Ouganda phase I	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	SI	KfW	20 000 000	24.10.2013	En cours
Financement des énergies vertes dans la région de l'océan Indien (GEFIOR)	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	1 700 000	12.12.2013	En cours
Amélioration et extension du réseau de distribution de Conakry	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	SI	AFD	17 000 000	09.12.2015	En cours
Amélioration et extension du réseau de distribution de Conakry	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	3 000 000	09.12.2015	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	BI	AFD	2 800 000	20.10.2011	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	BI	BEI	6 700 000	20.10.2011	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	4 800 000	20.10.2011	En cours
Interconnexion des réseaux électriques des pays de la région des lacs équatoriaux du Nil (NELSAP)	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BaFD	2 000 000	18.03.2015	En cours
Centrale hydroélectrique d'Itezhi Tezhi	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	BI	BEI	17 100 000	12.03.2012	En cours
Centrale hydroélectrique d'Itezhi Tezhi	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BEI	736 667	12.03.2012	En cours
Agrandissement de l'aéroport international Jomo Kenyatta (JKIA)	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	AT	BEI	5 000 000	14.12.2009	En cours
Projet de remise en état de l'axe routier Kagitumba-Kayonza-Rusumo	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	SI	BaFD	20 000 000	30.06.2015	En cours
Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe régionale	Transports	AT	BaFD	1 000 000	05.07.2011	En cours
Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe régionale	Transports	AT	BaFD	2 000 000	13.12.2012	En cours
Interconnexion Kibuye (Rwanda) - Goma (RDC) - Birembo (Rwanda)	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	KfW	761 258	15.04.2010	Achevé
Parc éolien du lac Turkana	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	IF	BEI	25 000 000	24.10.2013	Achevé
Transports de la région du lac Victoria	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	AT	PIDG	600 000	12.12.2013	En cours
Transports de la région du lac Victoria	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	AT	PIDG	1 400 000	09.12.2015	En cours
Amélioration de l'accès à l'énergie pour le Liberia (LEAP)	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	SI	BaFD	10 000 000	12.12.2013	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Kampala	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Eau	BI	KfW	14 000 000	29.06.2010	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Kampala	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Eau	AT	KfW	8 000 000	29.06.2010	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Kisumu	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Eau	AT	AFD	5 000 000	03.07.2014	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Mwanza	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Eau	BI	BEI	10 700 000	07.11.2012	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Mwanza	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Eau	AT	BEI	5 500 000	07.11.2012	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Mwanza	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Eau	AT	AFD	1 500 000	07.11.2012	En cours
Aéroport international de Maputo	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe régionale	Transports	AT	AFD	1 600 000	05.07.2011	En cours
Ligne de transport d'électricité de 220 kV entre Masaka et Mbarara	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	800 000	19.04.2012	En cours
Câble sous-marin de Mauritanie	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	TIC	BI	BEI	1 626 791	04.02.2011	Achevé
Agrandissement du terminal de conteneurs à Maurice	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	SD	AFD	3 000 000	19.04.2012	En cours
Ligne de transport d'électricité Mbale-Bulambuli	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	KfW	500 000	12.05.2014	En cours
Centrale hydroélectrique de Mount Coffee	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BEI	1 140 528	15.04.2010	Achevé
Dorsale au Mozambique (STE)	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BEI	699 341	14.12.2009	Achevé
Biomasse et énergie solaire en Namibie	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe SE4All	Énergie	AT	BEI	2 300 000	28.03.2014	En cours
Schéma directeur des transports de Namibie	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe SE4All	Transports	AT	BEI	494 901	09.11.2010	Achevé
Énergie solaire panafricaine (Katsina)	Afrique de l'Ouest	Enveloppe SE4All	Énergie	SI	PIDG	4 000 000	09.12.2015	En cours
Port de Pointe-Noire (PAPN)	Afrique centrale	Enveloppe régionale	Transports	BI	AFD	6 600 000	10.11.2009	Achevé
Port de Pointe-Noire (PAPN)	Afrique centrale	Enveloppe régionale	Transports	AT	AFD	2 000 000	14.12.2009	En cours

Nom du projet	Région principale	Enveloppe	Secteur	Type de subvention	Bailleur de fonds principal du GBF	Montant net de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Projet de développement portuaire aux Comores	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	AT	BEI	5 130 000	30.06.2015	En cours
Accès routier régional au port de Mombasa	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	SI	KfW	20 000 000	19.11.2014	En cours
Corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud »	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Transports	SI	KfW	22 200 000	09.12.2015	En cours
Corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud »	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Transports	AT	KfW	2 800 000	09.12.2015	En cours
Projet hydroélectrique des chutes de Rusumo (régional)	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	SI	BaFD	12 750 000	11.11.2013	En cours
Projet hydroélectrique des chutes de Rusumo (régional)	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BaFD	250 000	11.11.2013	En cours
Réhabilitation des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et II	Afrique centrale	Enveloppe SE4All	Énergie	AT	KfW	3 000 000	02.10.2012	En cours
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Transports	BI	BEI	24 500 000	29.06.2010	En cours
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Transports	AT	BEI	1 500 000	29.06.2010	En cours
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Transports	BI	AFD	13 700 000	09.11.2010	En cours
Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (REPP)	Continent africain	Enveloppe SE4All	Énergie	IF	BEI	15 000 000	03.07.2014	En cours
Restructuration de Cargo Handling Corporation Ltd. (CHCL) (Maurice)	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Transports	AT	AFD	1 200 000	10.09.2014	En cours
Développement d'infrastructures routières rurales (2RID)	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Transports	AT	SIMEST	4 579 050	30.06.2015	En cours
PPP Ruzizi III – Projet hydroélectrique régional	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Énergie	AT	BEI	3 739 897	29.05.2008	Achevé
PPP Ruzizi III - Projet hydroélectrique régional	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	SI	BEI	11 000 000	09.12.2015	En cours
Centrale hydroélectrique de Sambangalou	Afrique de l'Ouest	Enveloppe SE4All	Énergie	AT	AFD	290 415	14.12.2009	Achevé
Télé-médecine et santé électronique par satellite pour l'Afrique subsaharienne (eHSA)	Continent africain	Enveloppe SE4All	TIC	AT	Lux-Dev.	4 000 000	23.08.2010	Achevé
Câble sous-marin des Seychelles	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	TIC	SD	BEI	3 915 984	14.12.2010	Achevé
Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité routière dans le corridor de Sirari : réfection des routes du tronçon Isebania-Kisii-Ahero	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Transports	SI	BaFD	10 000 000	09.12.2015	En cours
Hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale – SHINE	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	SI	AFD	14 400 000	09.12.2015	En cours
Hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale – SHINE	Afrique de l'Ouest	Enveloppe SE4All	Énergie	AT	AFD	3 600 000	09.12.2015	En cours
Appui au développement géothermique à Tendaho, Éthiopie	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	SI	AFD	3 000 000	28.03.2014	En cours
Appui au développement géothermique à Tendaho, Éthiopie	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	4 500 000	28.03.2014	En cours
Interconnexion dorsale de Tanzanie	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Énergie	BI	BEI	13 700 000	14.12.2010	En cours
Corridor routier Togo-Burkina Faso : facilitation des transports Lomé – Ouaga	Afrique de l'Ouest	Enveloppe SE4All	Transports	AT	BaFD	2 340 000	19.04.2012	En cours
Approvisionnement transfrontalier en eau entre Calueque (Angola) et Oshakati (Namibie)	Afrique australe et océan Indien	Enveloppe SE4All	Eau	AT	KfW	2 400 000	25.05.2011	En cours
Ligne de transport d'électricité Kafue – Livingstone	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	BI	BEI	5 200 000	15.12.2011	En cours
Ligne de transport d'électricité Kafue – Livingstone	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Énergie	AT	BEI	418 333	15.12.2011	En cours
Projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Énergie	SI	BaFD	10 740 000	30.06.2015	En cours
Projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Énergie	AT	BaFD	465 000	30.06.2015	En cours
Projet d'électrification rurale en Ouganda	Afrique de l'Est	Enveloppe SE4All	Énergie	SI	AFD	7 100 000	19.11.2014	En cours
Projet d'électrification rurale en Ouganda	Afrique de l'Est	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	1 200 000	19.11.2014	En cours
Actualisation du schéma directeur du WAPP	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	BEI	1 306 624	22.10.2009	Achevé
Ligne de transport de la dorsale côtière du WAPP	Afrique de l'Ouest	Enveloppe SE4All	Énergie	AT	BEI	1 750 000	27.03.2009	En cours
Interconnexion électrique du WAPP en Afrique de l'Ouest (Ghana – Burkina Faso – Mali)	Afrique de l'Ouest	Enveloppe régionale	Énergie	AT	AFD	1 200 000	05.07.2011	En cours
<b>TOTAL</b>						<b>654 623 255</b>		

# États financiers abrégés

## État de la situation financière

au 31 décembre 2015 (en milliers d'EUR)

	Notes	31.12.2015	31.12.2014
<b>ACTIF</b>			
Liquidités et équivalents	4	632 423	651 344
Actifs financiers disponibles à la vente	6	25 000	25 000
Autres éléments de l'actif	7	21 421	19 417
<b>Total de l'actif</b>		<b>678 844</b>	<b>695 761</b>
<b>PASSIF ET RESSOURCES DES DONATEURS</b>			
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les tiers	8	571	1 006
Autres éléments du passif	9	8	8
<b>Total du passif</b>		<b>579</b>	<b>1 014</b>
<b>RESSOURCES DES DONATEURS</b>			
Contributions	10	811 958	800 458
Bénéfices non répartis		-133 693	-105 711
<b>Total des ressources des donateurs</b>		<b>678 265</b>	<b>694 747</b>
<b>Total du passif et des ressources des donateurs</b>		<b>678 844</b>	<b>695 761</b>

## État du résultat global

pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 (en milliers d'EUR)

	Notes	Du 01.01.2015 au 31.12.2015	Du 01.01.2014 au 31.12.2014
Intérêts et produits assimilés	11	-	208
Autres produits	12	811	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>811</b>	<b>208</b>
Projets financés	13	-26 132	-26 841
Charges administratives générales	14	-2 653	-1 961
Frais d'audit		-8	-8
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-28 793</b>	<b>-28 810</b>
<b>Perte nette de l'exercice</b>		<b>-27 982</b>	<b>-28 602</b>
<b>Total de la perte globale de l'exercice</b>		<b>-27 982</b>	<b>-28 602</b>

## État des variations des ressources des donateurs

pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 (en milliers d'EUR)

	Notes	Contributions	Bénéfices non répartis	Total
<b>Bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>		<b>800 458</b>	<b>-105 711</b>	<b>694 747</b>
<b>Total de la perte globale de l'exercice</b>				
Perte nette de l'exercice		-	-27 982	-27 982
<b>Transactions enregistrées directement dans les ressources des donateurs</b>				
Contributions	10	11 500	-	11 500
<b>Bilan au 31 décembre 2015</b>		<b>811 958</b>	<b>-133 693</b>	<b>678 265</b>
<b>Bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>		<b>595 231</b>	<b>-77 109</b>	<b>518 122</b>
<b>Total de la perte globale de l'exercice</b>				
Perte nette de l'exercice		-	-28 602	-28 602
<b>Transactions enregistrées directement dans les ressources des donateurs</b>				
Contributions	10	205 227	-	205 227
<b>Bilan au 31 décembre 2014</b>		<b>800 458</b>	<b>-105 711</b>	<b>694 747</b>

## Tableau des flux de trésorerie

pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 (en milliers d'EUR)

	Notes	Du 01.01.2015 au 31.12.2015	Du 01.01.2014 au 31.12.2014
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Variation des actifs financiers disponibles à la vente	10	-	-25 000
Intérêts reçus		-	208
Autres produits	12	811	-
Charges administratives générales	14	-1 772	-8 548
Projets financés		-29 452	-27 179
Frais d'audit		-8	-8
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>		<b>-30 421</b>	<b>-60 527</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Contributions reçues	10	11 500	205 227
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>		<b>11 500</b>	<b>205 227</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents</b>		<b>-18 921</b>	<b>144 700</b>
<b>Liquidités et équivalents à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>651 344</b>	<b>506 644</b>
<b>Liquidités et équivalents à la clôture de l'exercice</b>		<b>632 423</b>	<b>651 344</b>
<b>Les liquidités et équivalents se décomposent comme suit :</b>			
Comptes courants		<b>632 423</b>	<b>651 344</b>

## Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et total des contributions reçues

Donateur	Représentant	Bailleur de fonds	Contact auprès du bailleur de fonds	Contribution (en EUR)
 Commission européenne	M. Roberto Ridolfi, Commission européenne – DG DEVCO	Banque européenne d'investissement	Morag Baird	308 700 000 329 000 000 <sup>9</sup> 10 000 000 <sup>10</sup>
 Royaume-Uni	M. Harry Hagan, ministère britannique du développement international (DFID)	Banque africaine de développement	Alex Rugamba	113 757 932 <sup>11</sup>
 France	M. Cyril Morée, ministère de l'économie, des finances et de l'industrie	Agence française de développement	Frédéric Minaret	11 500 000
 Espagne	M <sup>me</sup> Sonsoles Valle Muñoz, ministère de l'économie et de la compétitivité	Cofides	José Carlos Villena	10 000 000
 Allemagne	M <sup>me</sup> Kerstin Fährmann, ministère fédéral pour la coopération et le développement économiques	KfW Bankengruppe	Amelie D'Souza	9 000 000
 Italie	M <sup>me</sup> Barbara Chiappini, ministère des affaires étrangères	Simest	Alberto Castronovo	5 000 000
 Finlande	M. Jouko Leinonen, ministère des affaires étrangères	Finnfund	Jaakko Kangasniemi	5 000 000
 Autriche	M. Alexander Karner, agence autrichienne de développement	Banque autrichienne de développement	Birgit Kapeller	2 000 000 1 000 000 <sup>9</sup>
 Luxembourg	M <sup>me</sup> Peggy Frantzen, ministère des affaires étrangères	LuxDev	Richard Schmid	2 000 000
 Pays-Bas	M <sup>me</sup> Nadji Bilik, ministère des affaires étrangères	PIDG	John Hodges	2 000 000
 Grèce	M. Loukianos Klint, représentation permanente de la Grèce auprès de l'UE	Ministère de l'économie et des finances	Trisevgeni Lianou	1 000 000
 Portugal	M. Enrique Galán, ministère des finances et de l'administration publique	SOFID	Paulo Lopes	1 000 000
 Belgique	M. Pieter Vermaerke, service public fédéral pour les affaires étrangères et la coopération	BIO	Denis Pomikala	1 000 000
			Enveloppe régionale globale	481 957 932
			Enveloppe SE4ALL globale	330 000 000
			<b>Total général</b>	<b>811 957 932</b>

<sup>9</sup> Montant consacré à l'enveloppe SE4ALL.

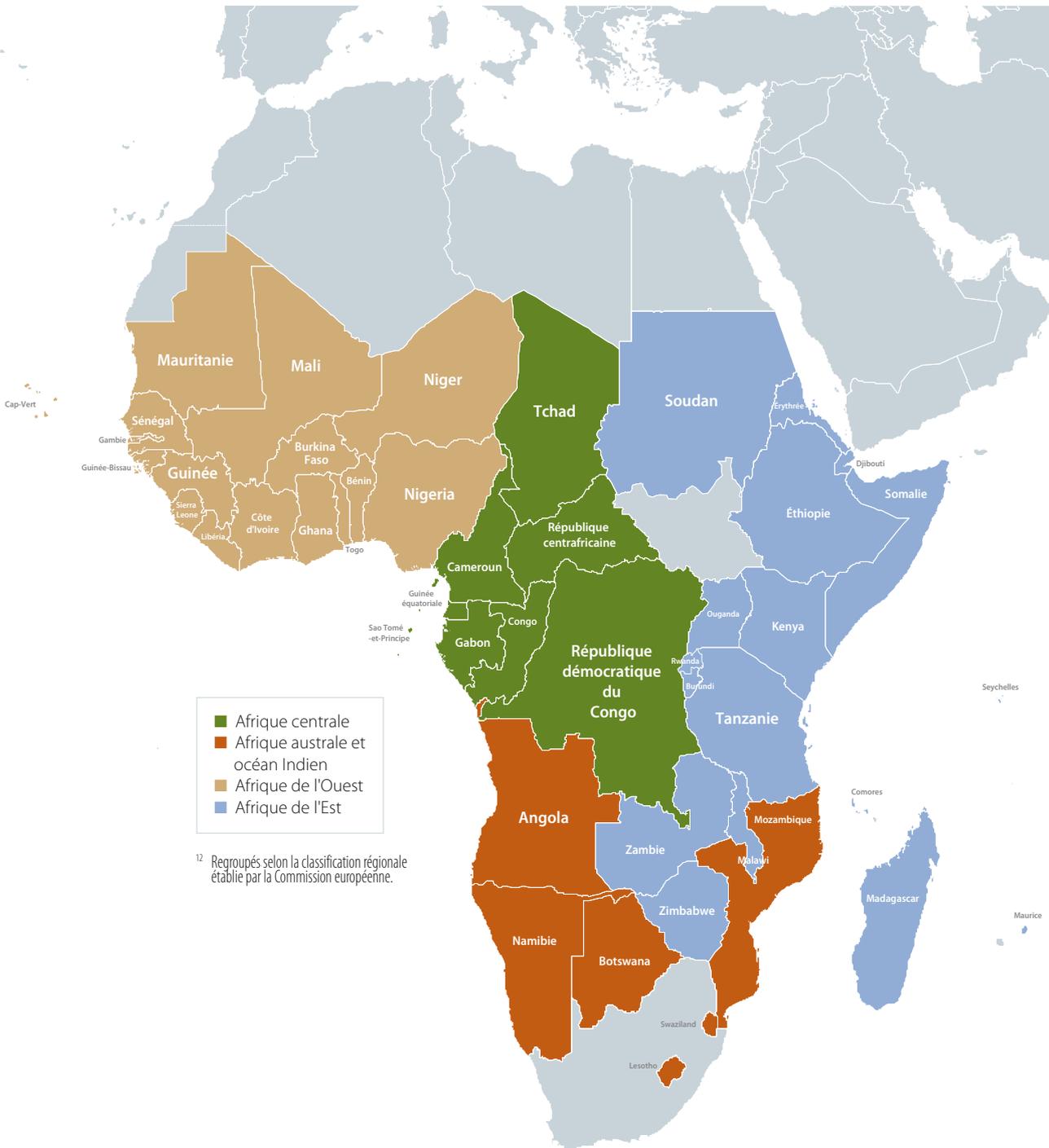
<sup>10</sup> Montant consacré au projet ferroviaire au Bénin.

<sup>11</sup> Équivalent en EUR de la contribution en GBP ; le chiffre de 2014 était un montant arrondi.

## Liste des abréviations et acronymes

2RID	Développement d'infrastructures routières rurales (Rural Roads Infrastructure Development)	MWc	Mégawatt crête
<b>A</b>		MWh	Mégawatt-heure
AEGF	Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (Africa Energy Guarantee Facility)	<b>N</b>	
AFD	Agence française de développement	NELSAP	Programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du Nil (Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme)
AMADER	Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale	<b>O</b>	
ARREC	Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO	ODD	Objectifs de développement durable
AT	Assistance technique	OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
<b>B</b>		OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
BAfD	Banque africaine de développement	ONU	Organisation des Nations unies
BDEAC	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale	<b>P</b>	
BEI	Banque européenne d'investissement	PAPN	Port autonome de Pointe-Noire
BI	Bonification d'intérêt	PIB	Produit intérieur brut
BMD	Banque multilatérale de développement	PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
<b>C</b>		PIDG	Groupe de développement des infrastructures privées (Private Infrastructure Development Group)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	PME	Petites et moyennes entreprises
CLSG	Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone et Guinée	PPP	Partenariat public-privé
COP21	21 <sup>e</sup> conférence des parties	PR	Plan de relogement
<b>E</b>		<b>R</b>	
EASSy	Réseau de câbles sous-marins d'Afrique de l'Est (East African Submarine Cable System)	RD Congo	République démocratique du Congo
EDG	Électricité de Guinée	RDC	République démocratique du Congo
EDPRS	Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (Economic Development and Poverty Reduction Strategy)	REPP	Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Performance Platform)
ESIA	Évaluation des incidences environnementales et sociales (Environmental and Social Impact Assessment)	<b>S</b>	
EUR	euro	SCSCL	Seychelles Cable Systems Company Limited
<b>F</b>		SD	Subvention directe
FFUEAI	Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures	SEAS	Projet de câble sous-marin est-africain des Seychelles (Seychelles East Africa Submarine cable project)
<b>G</b>		SE4All	Énergie durable pour tous (Sustainable Energy for All)
GBF	Groupe des bailleurs de fonds	SI	Subvention à l'investissement
Gbit	Gigabit	SIMEST	Società italiana per le Imprese all'Estero
GEFIOR	Financement des énergies vertes dans la région de l'océan Indien (Green Energy Finance for Indian Ocean Region)	<b>T</b>	
GPL	Gaz de pétrole liquéfiés	TANESCO	Compagnie nationale tanzanienne d'approvisionnement en électricité (Tanzania Electric Supply Company)
GRMF	Dispositif d'atténuation du risque géothermique en Afrique de l'Est (Geothermal Risk Mitigation Facility for East Africa)	TIC	technologies de l'information et de la communication
GW	Gigawatt	<b>U</b>	
GWh	Gigawatt-heure	UE	Union européenne
<b>I</b>		USD	Dollar des États-Unis
IF	Instrument financier	<b>V</b>	
ISPS	Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (International Ship and Port Facility Security)	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
<b>K</b>		<b>W</b>	
KeNHA	Administration kényane des ponts et chaussées (Kenya National Highways Authority)	WAPP	Système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (West African Power Pool)
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau		
kV	Kilovolt		
kWh	Kilowatt-heure		
<b>M</b>			
MW	Mégawatt		

## Liste des pays africains admissibles<sup>12</sup>



<sup>12</sup> Regroupés selon la classification régionale établie par la Commission européenne.



Les articles et informations contenus dans ce rapport peuvent être reproduits librement ; la BEI apprécierait toutefois une citation de la source et un envoi des coupures de presse.



© Photographies et illustrations : Eric Le Pichon/RMMG Consultants-Mauritius, shutterstock/Riccardo Mayer, Joule Africa Limited, shutterstock/Mark Atkins, BEI/Katrin Riedel, iStock/Henrique NDR Martins, AFD/François Carcel, BEI/Sandrine Grbic, BEI/Julien Brusau Cuello, William D Hakin, Joule Africa Limited, Eric Le Pichon/RMMG Consultants-Mauritius, shutterstock/Chris VanLennep, Eng. Elicad Elly Nyabeeya, BEI/Philippe Brown, FIDA/Niger, RTDA, RHDHV, KfW/Gerald Kühnemund, KeNHA, iStock/Raimond Siebesma, TANESCO, BEI/Kurt Simonsen, AFD/Arnaud Dubrac, AFD/Benoit Verdeaux, JCM Solar Capital Ltd., fotolia/Beatrice Prève, dreamstime/Mornay Van Vuuren, dreamstime/Chris Van Lennep, shutterstock/NanD Phanuw atTH.

Présentation : EIB Graphic Team.

Imprimé par l'Imprimerie centrale sur papier MagnoSatin, avec des encres à base d'huiles végétales, sur papier composé à 100 % de fibres vierges (dont au moins 50 % issues de bois provenant de forêts bien gérées) et certifié conformément aux règles du Forest Stewardship Council (FSC).





**Union européenne Afrique**  
Fonds fiduciaire pour les infrastructures



**Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures**  
c/o Banque européenne d'investissement  
98 -100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg



[www.eu-africa-infrastructure-tf.net](http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net)



# Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

## Rapport annuel 2015

